



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.ottiaq.org

LE TRAVAIL AUTONOME

TRADUCTION OUTRE-ATLANTIQUE : TÉMOIGNAGES



Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
Circuit

Vice-présidente, Communications — OTTIAQ

Nunzia Iavarone

Direction

Michel Buttiens

Rédactrice en chef

Gloria Kearns

Rédaction

Yolande Amzallag (*Classe affaires*), Brigitte Charest (*Des revues, secrétaire du comité*), Pierre Cloutier (*Pages d'histoire*), Marie-Pierre Héту (*Des techniques*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapiere (*Des livres*), Éric Poirier, Eve Renaud (*Sur le vif*), AnneMarie Taravella (*Des campus*)

Dossier

Marie-Pierre Héту et Éric Poirier

Ont collaboré à ce numéro

Claude Bédard, Claire Cormier, Marie Désy-Field, Didier Féminier, Judith Inggs, Anouk Jaccarini, Margaret Jackson, François Lavallée, Denise Merkle, Michel Nepveu, Sophie Ouellet, Martine Picard, Wallace Schwab, Stéphan Viau

Direction artistique, édition, préresse et impression

Mardigrade



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 845-4411, Téléc. : 514 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

Publicité

Carole Poisson, OTTIAQ

Tél. : 514 845-4411, poste 25

Téléc. : 514 845-9903

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur disquette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ

Dépôt légal - 3^e trimestre 2006

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 1 an, 40,26 \$; 2 ans, 74,77 \$. Étudiants inscrits à l'OTTIAQ : 28,76 \$. À l'extérieur du Canada : 46 \$. Toutes les taxes sont comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus).



Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.



Imprimé sur papier recyclé 30 % postconsommateur (couverture) et 100 % postconsommateur (pages intérieures), fabriqué avec des fibres désencrées sans chlore, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

CORRECTION

Dans le dossier du numéro 91 de *Circuit*, portant sur la traduction dans les provinces de l'Atlantique, nous avons malencontreusement interverti les photos des professeurs Alain Otis et Matthieu LeBlanc.



Alain Otis est l'auteur de l'article « Une introduction au métier ».

Matthieu LeBlanc a pour sa part rédigé l'article « La formation en traduction à l'Université de Moncton ». Par ailleurs, dans son article, la phrase « En l'absence d'un véritable plan d'aménagement linguistique pour le Nouveau-Brunswick, c'est la traduction vers le français qui confère à cette langue son statut d'égalité avec l'anglais et qui a



fait en sorte que, au fil des années, le français ait pu s'insérer dans des domaines où il ne se pratiquait pas avant. » aurait dû renvoyer à la référence suivante : DUBOIS, Lise (1999). *La traduction officielle au Nouveau-Brunswick : sa place et son rôle*, 290 pages. Thèse de doctorat inédite, Université Laval (Québec).

Nos excuses aux intéressés.

NE RESTEZ PAS hors circuit



**Veillez m'abonner à *Circuit*,
le magazine d'information des langagiers**

(un an, 4 numéros : 40,26 \$ taxes incluses, deux ans, 8 numéros : 74,77 \$, taxes incluses, étudiants inscrit à l'OTTIAQ : 28,76 \$, taxes incluses pour un an)
Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ »

nom

adresse

code postal

signature

date

Circuit

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Télécopieur : 514 845-9903

Une trentaine d'arbres



Michel Buttiens, trad. a.

Vous l'aurez remarqué, *Circuit* a fait peau neuve en deux temps dernièrement, puisque le numéro que vous avez en mains a été imprimé sur du papier plus mat qu'auparavant à l'exception de la couverture. Fait moins évident, mais combien important : le papier choisi pour l'intérieur du magazine est 100 pour cent recyclé post-consommation, ce qui signifie que tout ce qui est entré dans la nouvelle pâte à papier avait véritablement servi au moins une première fois. Seule concession, les quatre pages de couverture sont imprimées sur du papier 30 pour cent recyclé. On peut ajouter que le procédé de blanchiment utilisé ne fait pas appel au chlore et que le papier est fabriqué au Québec, chez Cascades à Saint-Jérôme pour être plus précis. En outre, comme il ne contient pas d'acide, il ne jaunira pas et vous pourrez donc léguer vos exemplaires de *Circuit* à vos petits-enfants l'esprit en paix.

Bon, et puis après ? L'équipe de rédaction se serait-elle laissée influencer par le nouveau Plan vert du gouvernement ? Disons que le projet mûrissait depuis un bout de temps et qu'il y a eu une prise de conscience lorsque nous avons appris que l'impression de quatre numéros du magazine, ce qui correspond à une année de publication, exigeait la coupe d'une trentaine d'arbres de bonne taille. Pas des petits arbustes chétifs mais des individus vigoureux et parvenus à maturité. Une petite rangée d'arbres dans l'immensité de la forêt québécoise, direz-vous... Un matin de la semaine dernière, en remontant la rue de Lanaudière entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Laurier, j'ai compté vingt-cinq arbres, dont trois n'étaient pas bien gros. C'est rare que ça m'arrive en ville, mais ce matin-là, je les ai salués, en leur souhaitant de passer une bonne année.

Passons vite au contenu de ce numéro, concocté en partie par Marie-Pierre Héту et Éric Poirier, qui se sont intéressés au marché du travail autonome. Tous deux bien au fait de la situation de travailleur indépendant, ils ont recueilli les témoignages de collègues chevronnés, qui livrent, qui ses petits trucs, qui ses recettes. Par ailleurs, on sent dans *Sur le vif* un parfum plus international que de coutume, puisque les collaboratrices d'Eve Renaud nous parlent notamment de la pratique du métier en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne, ce dernier pays étant également à l'honneur dans *Pages d'histoire*. Nos autres chroniqueuses sont au rendez-vous pour vous tenir au courant de l'actualité dans le monde des langagiers. Rien qui soit recyclé dans le contenu. Sans plus attendre, je vous souhaite une bonne lecture.

Dossier

4

Dans ce numéro, *Circuit* s'intéresse au travail autonome chez les langagiers. Un portrait de la situation et des récits d'expériences personnelles.

Sur le vif

20

Des nouvelles de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud ; première conférence sur la traduction médico-pharmaceutique au Canada ; *Notes et contrenotes* ; *Échappées sur le futur*.

Des revues

24

Traduction et gestion du stress ; une réflexion sur les dictionnaires juridiques ; traductologie et traduction ; la didactique des langues vivantes.

Des livres

25

Ponctuation et capsules linguistiques. Les Nouveautés.

Pages d'histoire

29

Henry Vizetelly fait connaître les romans d'Émile Zola en Angleterre, ce qui le conduit à la ruine.

Des techniques

30

Voir le bon côté des logiciels de traduction automatique.

Des campus

31

Une initiative de l'Université McGill qui alimentera le marché de l'espagnol en traducteurs professionnels.

L'aventure du travail indépendant



**Marie-Pierre Hétu, term. a.,
et Éric Poirier, trad. a.**

Qu'est-ce qui pousse les langagiers à s'établir à leur compte plutôt qu'à occuper un emploi au sein d'une entreprise? Être travailleur autonome, qu'est-ce que ça veut dire au juste? Quels sont les avantages et les inconvénients du travail indépendant? Tous les langagiers peuvent-ils travailler à leur compte? Quels sont les enjeux sur les plans personnel et professionnel? Le travail autonome en vaut-il vraiment le coût? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles nous avons voulu répondre dans ce numéro.

Au fil des pages, nous vous entraînons ainsi dans l'aventure du travail autonome. Vous aurez notamment l'occasion de lire un spécialiste de la question, qui a récemment fondé la Coalition des travailleuses et des travailleurs autonomes du Québec et qui nous dresse un portrait général de la situation dans notre province. Pour sa part, l'ex-présidente de la Fédération Internationale des Traducteurs nous parle de l'importance du travail autonome chez les langagiers et des défis que pose ce phénomène pour la profession. Ce dossier met aussi en vedette de nombreux autres collaborateurs

traducteurs, dont certains comptent plus de 15 ans de pratique à leur compte. Nous les remercions tous d'avoir accepté de mettre leurs connaissances et leur expérience à contribution dans ce dossier.

Ces langagiers nous font part de leur expérience personnelle en tant que travailleurs autonomes, de leurs succès et de leurs difficultés. Ils nous proposent des critères pour faire un choix éclairé et nous donnent des conseils pour mieux vivre notre quotidien de travailleur autonome. Ce dossier présente notamment les différentes tâches que le traducteur indépendant est appelé à exécuter, tâches qui sont souvent bien loin du domaine langagier. On y traite également de l'isolement que vit parfois le traducteur et des façons de collaborer avec d'autres professionnels. La conciliation travail autonome-famille est par ailleurs au rendez-vous, tout comme les possibilités qu'offrent les outils informatiques aux langagiers établis à leur compte.

Le sujet est vaste et l'espace alloué ne nous permet malheureusement pas de faire un tour complet de la question. Nous espérons tout de même que ce survol saura vous plaire. ☺

Salariat ou pratique privée ?

Lorsque je me suis établi à mon compte, en 1989, je n'arrivais pas à croire qu'on pût aspirer à autre chose. Depuis près de trois ans, je travaillais pour un patron qui promettait mer et monde à ses clients... et qui se tournait ensuite vers ses employés pour l'exécution, sans évidemment les avoir consultés d'abord sur la faisabilité du mandat. Un patron qui, la première fois qu'il m'a remis mon chèque de paye, m'a déclaré tout bonnement : « J'ai perdu de l'argent avec toi cette semaine. » Un patron qui, lorsqu'il partait en vacances, oubliait de signer les chèques de paie postdatés qu'il remettait à l'administratrice à notre intention.

J'étais entré au service de ce petit cabinet à l'été 1986. Environ deux ans plus tard, étant devenu celui qui négociait les contrats avec les clients, j'étais à même de constater l'écart appréciable entre ce que touchait mon employeur et ce qu'il me remettait pour une semaine de travail.

Et de fait, la première année où j'ai travaillé à mon compte, j'ai presque doublé mon revenu.

Évidemment, tous les patrons ne sont pas comme celui que j'ai eu (le seul, d'ailleurs, de toute ma vie de traducteur... à part mes clients actuels!), et il faut admettre que ma position dans ce cabinet avait ses côtés confortables. Par ailleurs, pour ce qui est du revenu, il faut rendre justice à mon employeur : celui-ci avait des frais que je n'avais pas, et puis, il était normal aussi qu'il se dégageât une marge bénéficiaire. C'est pour cette raison qu'il m'a plu de répéter à qui voulait l'entendre, par la suite, qu'en traduction, *small is beautiful* : c'est un métier qui s'exerce facilement en solo, et dont la rentabilité n'est jamais aussi grande que dans ces conditions. Mon raisonnement était simple : si je peux obtenir un tarif *x* en travaillant seul, comment pourrais-je trouver une formule de collaboration intéressante avec un collègue qui peut obtenir le même tarif dans les mêmes conditions (parce qu'il est sur le même marché)? Dès que l'un des deux travaille pour l'autre comme sous-traitant ou salarié, il y perd.

Une question de tempérament

Au fil des ans, l'âge et l'expérience aidant, j'ai fini par comprendre un certain nombre de choses. Tout d'abord, il n'existe pas un marché mais des marchés de la traduction. Entre autres, on aura beau faire valoir l'absence d'économies d'échelle et louer les mérites de la modestie sur un de ces marchés, il existe un grand nombre de clients dont les besoins dépassent de loin ce qu'un seul traducteur peut offrir comme service. Ce marché non seulement justifie, mais rend nécessaire l'établissement de cabinets de taille



supérieure. Logiquement, les tarifs suivront, et un cabinet, en vertu de cette valeur ajoutée et de ses frais particuliers, demandera plus cher qu'un traducteur en pratique privée. Il s'agit donc d'(au moins) un autre marché.

Mais au-delà de la logique économique, j'ai aussi compris qu'il y avait le facteur psychologique. En effet, l'humanité est diverse, nous le savons, et il se trouve que certaines personnes ont un tempérament qui tend vers la recherche de l'autonomie (ceux qui détestent les travaux d'équipe dès l'école primaire) et d'autres qui fonctionnent plus efficacement comme musiciens d'orchestre, dans la sécurité d'un cadre établi.

Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot *sécurité*. On le sait, le travail en entreprise n'est jamais réellement garanti. Quant au travail en pratique privée, bien que la première marche soit haute, on ne peut pas dire qu'il soit caractérisé par l'instabilité. Ainsi, si j'ai eu ma part de périodes creuses depuis 1989, j'ai toujours gagné ma vie plus qu'honorablement depuis que je suis travailleur autonome. Et quand je dis « périodes creuses », je parle de moments où je suis occupé à la moitié de ma capacité, et non où je suis tout à fait inactif, sauf pour quelques jours. Et rares sont mes collègues en pratique privée qui ne tiennent pas le même discours, du moins après un délai minimum d'« installation ». Une bonne amie à moi établie à son compte depuis quelques années ne manque pas de me rappeler régulièrement, sourire en coin, les hésitations et le scepticisme qu'elle éprouvait devant mes encouragements à faire le grand saut à l'époque. Une sorte de saut dans le vide qui s'est transformé en *body-surfing*... où la foule est tellement dense qu'elle peut même en devenir étouffante!

Cela dit, l'idée de ne pas recevoir un chèque de paie d'un montant fixe à dates fixes et de devoir recourir de temps à autre à une marge de crédit peut ne pas convenir à tout le monde. Ajoutons à cela que, même chez le traducteur qui a refusé cinq fois ce qu'il peut faire au cours des quinze dernières années, la solidarité morale peut rapidement s'effondrer lorsque le

○
Au-delà des raisonnements objectifs que l'on peut tenir pour justifier son choix entre salariat et pratique privée, certains facteurs irrationnels peuvent être déterminants à cet égard, à commencer par le tempérament de l'intéressé.



Par François Lavallée, trad. a.



téléphone, subitement et sans raison apparente, cesse de sonner pendant quelques jours à peine.

À cette dimension psychologique, il faut ajouter le manque d'information et le goût de la polyvalence. Bien que le fait de s'établir à son compte soit relativement plus simple en traduction que dans bien d'autres domaines, cette décision n'en requiert pas moins un bon nombre de connaissances : il faut savoir quoi faire (ou trouver et payer quelqu'un) pour la comptabilité, pour l'informatique, pour l'organisation du travail, pour la recherche de clients...

Journal d'un ours entêté

Un jour, peu après que j'ai eu quitté mon état de salarié, un collègue traducteur m'a demandé ce que je regrettais le moins. Drôle de question, à laquelle j'ai spontanément donné une réponse tout aussi inattendue : « Les relations humaines », ai-je dit candidement... « C'est gentil pour nous autres ! », s'est alors exclamé mon interlocuteur, qui n'était pourtant pas un ex-collègue de travail, mais qui parlait sans doute au nom de toute la profession, voire de la race humaine.

lourdeurs administratives qu'ils y subissaient pour m'exclamer en mon for intérieur : « Quelle joie d'être travailleur autonome ! »

Évidemment, cet isolement bienfaisant a son côté sournois. J'ai pu m'en accommoder longtemps grâce à ma participation aux activités de l'OTTIAQ, qui me permettaient de sortir de temps à autre pour faire des rencontres et garder un contact avec le milieu ; et quand est arrivé le courrier électronique, ce fut une bénédiction : voilà que j'avais des collègues de bureau virtuels, avec qui je pouvais partager toutes sortes de réflexions spontanées, que je pouvais consulter en cas de doute, à qui je pouvais confier spontanément mes états d'âme... sans être dérangé par leurs conversations téléphoniques, et tout en pouvant m'adonner à mes urgences lorsque urgence il y avait.

Mais rien ne vaut la présence physique et le regard dans les yeux, et il a fallu bien des années à l'ours entêté qui signe le présent texte avant de se l'avouer. Heureusement, c'est à peu près à cette époque qu'on m'a offert d'enseigner à l'Université Laval, et depuis lors, je vis mes sorties bihebdomadaires pour aller à la rencontre de mes étudiants comme autant de « permissions » bienvenues...

Des raisons d'être jaloux, ou le retour du balancier

Ce que j'envie le plus aux salariés ? Premièrement, les vacances payées. Certes, le revenu d'un traducteur en pratique privée lui permet de se payer des vacances au même titre qu'un salarié, mais encore faut-il planifier ces dernières, aussi bien sur le plan financier que dans l'organisation du travail : lequel de vos collègues est assez généreux pour vous remplacer auprès de vos clients, donc augmenter sa charge de travail, en plein mois de juillet ? Bien sûr, il existe des moyens de régler ce problème, mais j'ai toujours envié la désinvolture relative avec laquelle mes amis salariés lancent cycliquement : « Je vais prendre mon mois de vacances de telle date à telle date cette année. »

Deuxièmement, eh oui, les relations humaines. Ou, plus exactement, le milieu de travail. Car les milieux de travail sains et stimulants existent. Mon bureau, si beau et si agréablement habité soit-il, me paraît de plus en plus égal et silencieux, et ce n'est pas le branchement d'un micro à MSN Messenger qui va régler le problème.

Salariat ou pratique privée ? En fait, on l'aura compris : chaque situation a ses avantages et ses inconvénients, et ceux-ci changent avec le temps, selon les circonstances et même selon la personnalité de l'intéressé. Le branchement Internet a radicalement changé la face du travail autonome, mais être branché sur soi, voilà ce qui compte vraiment. Et la traduction est ce domaine extraordinaire qui nous permet de choisir le cadre de travail qui nous satisfait le plus... et de le changer ou de l'adapter au besoin, moyennant simplement un peu de lucidité, de volonté et de respect de soi-même. ☺

COMBIEN DE FOIS AI-JE ENTENDU
DES AMIS PARLER DE LEUR MILIEU
DE TRAVAIL ET DES TENSIONS
HUMAINES, DU STRESS ET DES
LOURDEURS ADMINISTRATIVES
QU'ILS Y SUBISSAIENT POUR
M'EXCLAMER EN MON FOR
INTÉRIEUR : « QUELLE JOIE D'ÊTRE
TRAVAILLEUR AUTONOME ! »

Il fallait toutefois comprendre le sens de ma réponse. Je m'entendais très bien avec mes compagnons de travail, mais étant par nature un garçon renfermé, sérieux et travaillant (on parle ici du jeune traducteur débutant que je fus jadis), j'ai rapidement trouvé que le fait de rester chez moi du lundi au vendredi m'épargnait toutes sortes de conversations oiseuses (sur la dernière sottise de la belle-soeur de la voisine de bureau, sur la dernière décision douteuse du patron, sur le dernier épisode d'un téléroman que vous n'avez ni vu ni envie de connaître) et me permettait de faire l'économie de toutes ces petites choses qui font qu'un congénère peut, pour un rien, vous irriter... ou se vexer.

Combien de fois depuis, d'ailleurs, ai-je entendu des amis parler de leur milieu de travail (peu importe le secteur) et des tensions humaines, du stress et des



Savez-vous ce qu'est le travail autonome au Québec ?

Le travail autonome au Québec, c'est quelque 400 000 travailleuses et travailleurs ou 12 p. 100 de la population active (Institut de la statistique du Québec, 2001). Si toutes ces personnes décidaient d'arrêter leur activité pour se chercher un emploi, le taux de chômage passerait à 20,4 p. 100 dans notre belle province (taux de chômage en janvier 2006 : 8,4 p. 100).

Outre un léger recul au tournant des années 2000, dû à la fin des préparatifs entourant le bogue de l'an 2000 et à l'éclatement de la bulle technologique, le travail autonome connaît une croissance ininterrompue de quelque 3,5 p. 100 par année¹ depuis les années 1990. Par ailleurs, selon l'Enquête sur le travail indépendant (ETI) de Statistique Canada (2000), 80 p. 100 des travailleurs autonomes le sont par choix et ils ont quitté volontairement un emploi pour le devenir. C'est donc dire que le travailleur autonome est un acteur économique important au Québec et que son émergence s'inscrit dans une tendance.

Quoique certains analystes prédisent que le phénomène se résorbera avec l'avènement de la pénurie de main-d'œuvre, des suites des changements

démographiques, plusieurs changements structurels de notre économie indiquent plutôt le contraire. La mondialisation est au nombre des facteurs en ce sens à plusieurs titres. En effet, la production manufacturière se délocalisant de plus en plus vers les puissances économiques en émergence, notamment la Chine et l'Inde, notre économie produit de plus en plus dans le secteur des services. Or, ce type d'entreprise est plus accessible en matière d'investissement pour le démarrage, ce qui favorise le travail autonome. De plus, la mondialisation pousse nos PME et nos grandes entreprises à rechercher une plus grande souplesse en matière de gestion des ressources humaines, ce que le travail autonome offre, grâce à la sous-traitance. Parmi les autres facteurs, nous retrouvons également les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), ces dernières favorisant le travail à domicile. De plus en plus de gens cherchent à satisfaire des valeurs autres que matérielles, appelées valeurs post-matérialistes, notamment la conciliation travail-famille, la liberté individuelle et l'épanouissement au travail. Enfin, le vieillissement de la population pourrait engendrer du travail autonome du côté des services domestiques, notamment l'entretien



Par Stéphane Viau



Stéphane Viau est président de la Coalition des travailleuses et des travailleurs autonomes du Québec (www.cttaq.ca).



ménager, la préparation des repas ou les courses pour le client en perte d'autonomie. Il y a donc de fortes chances que le travail autonome soit de plus en plus important au sein de notre population active.

Une réalité complexe

Quoique d'apparence simple, le concept de travailleur autonome est une réalité complexe à bien des égards. Tout d'abord, nous n'avons pas de définition officielle au Québec afin de bien circonscrire le travail autonome. Pour le patronat, le travailleur autonome est un entrepreneur. Pour les syndicats, il y aurait de faux travailleurs autonomes qui seraient plutôt des

plutôt que comme associé dans un cabinet et des gens de métier qui offrent leur service au domicile du client, comme l'entretien ménager. Beaucoup de représentants en vente sont des travailleurs autonomes, les médecins au Québec le sont également. Bref, nous retrouvons du travail autonome dans tous les métiers et professions, et également dans toutes les classes sociales. Une typologie simplifiée pourrait s'énumérer comme suit : le secteur professionnel, les services aux particuliers, les services aux entreprises, la production agricole, l'intermédiation des marchés ainsi que les arts et la culture.

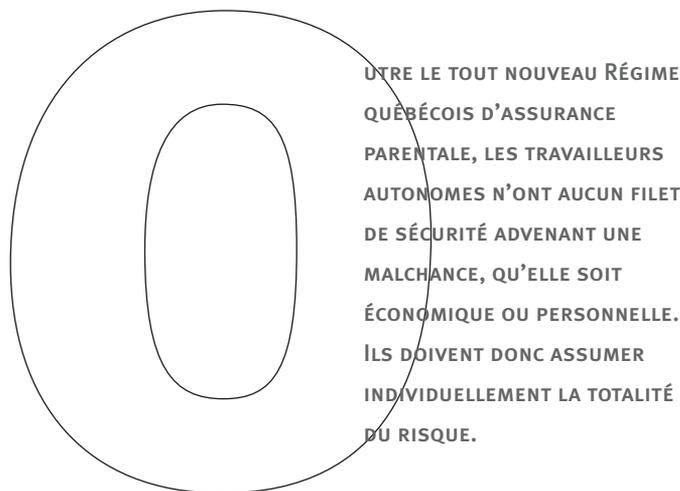
Filet de sécurité inexistant

Toutefois, l'aventure n'est pas simple et comporte plusieurs risques. Outre le tout nouveau Régime québécois d'assurance parentale, les travailleurs autonomes n'ont aucun filet de sécurité advenant une malchance, qu'elle soit économique ou personnelle. Ils doivent donc assumer individuellement la totalité du risque. Certains diront que c'est aussi le cas des chefs d'entreprise avec employés, ce à quoi je m'inscris en faux. En effet, l'entreprise avec employés peut continuer à produire même si le chef est absent pour des raisons de santé, par exemple, et elle comprend également des actifs qui peuvent se vendre dans la plupart des cas. Or, la majorité des travailleurs autonomes vendent du temps. Ainsi, s'ils doivent, pour une raison ou pour une autre, cesser leur activité, les entrées de fonds cessent également. Dans le contexte où le travail autonome pourrait occuper un poids très important dans la population active d'ici 20 à 25 ans, pour les raisons mentionnées ci-dessus, cette situation devra changer, puisque l'ensemble des Québécois pourrait avoir à en payer le prix, notamment en ce qui a trait aux services publics.

Enfin, au chapitre du revenu, il est intéressant de noter que, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2000), les travailleurs autonomes gagnent en moyenne 10 000 \$ de moins que les travailleurs salariés. Toujours dans l'optique que ce type de travail s'étende de plus en plus, il importe de noter que cette situation n'est pas sans conséquence pour ce qui est des revenus de l'État et de l'économie en général, en particulier en ce qui a trait à la consommation. En ce qui concerne les femmes, qui fournissent quelque 40 p. 100 du travail autonome (ISQ, 2004), elles gagnent en moyenne 70 p. 100 du revenu des hommes travailleurs autonomes (ISQ, 2000), et ce, lorsque l'on compare des pommes avec des pommes. Or, la *Loi sur l'équité salariale* ne s'appliquant pas au travail autonome, il y aura sans aucun doute une réflexion à faire sur ce dernier point. Un laisser-aller ici pourrait entraîner un recul pour les femmes. ☹

travailleurs à contrat à durée déterminée. Les enjeux ici ne sont pas anodins. Comme nous l'avons mentionné, le patronat recherche une plus grande souplesse en matière de gestion des ressources humaines dans le contexte de la mondialisation. Par ailleurs, la pénurie imminente de main-d'œuvre force les syndicats à rechercher de nouveaux créneaux afin d'assurer la croissance du nombre de leurs membres. Les différents ministères qui s'intéressent au travail autonome ont, pour la plupart, leur propre définition, et ce, au sein du même gouvernement. Par exemple, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec a pour définition « une personne qui a un revenu d'entreprise pour l'année ». Au ministère du Revenu, un travailleur autonome doit avoir normalement plus d'un client au cours d'un même exercice.

C'est un phénomène qui est également complexe sur le plan de sa représentativité. En effet, nous y retrouvons des retraités qui poursuivent leur profession ou leur métier à temps partiel depuis leur résidence, des gens dans la trentaine ou la quarantaine qui entament une nouvelle carrière à leur compte, des personnes de profession libérale qui exercent en solo



1. Zhengxi Lin, Janice Yates et Garnett Picot, *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada* (mars 1999), www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF1999133.pdf.

La solitude dans le bureau virtuel : mythe ou réalité?

Issue de l'ère du papier et du crayon, j'ai fait mon baccalauréat à l'époque où l'on pouvait encore remettre des travaux écrits à la main, où l'on faisait nos recherches à la bibliothèque et où les seules banques de terminologie accessibles aux étudiants étaient la BTQ et Termium, sur CD-Rom et sur rendez-vous! À la fin de mes études, je disais à mes collègues finissants que j'allais travailler de chez moi, par Internet. Comment? me disaient-ils. Internet? Je ne comprends pas... Nous venions tout juste de faire connaissance avec l'Autoroute de l'information, Eurodicautom, les longues adresses qu'il fallait noter — Attention! N'oubliez pas les www au début! Il faut dire que le télétravail existait déjà — il était possible d'envoyer des fichiers par modem —, mais Internet s'est avéré révolutionnaire pour les traducteurs.

Je suis allée m'installer aux États-Unis après mes études — l'aventure m'appelait! Je me suis donc achetée un portable et je me suis branchée. J'ai monté un site Web à l'aide de FreeYellow.com, qui nous permettait de créer nous-même des pages Web, gratuitement. Rapidement, je me suis sentie seule dans cet univers virtuel. Comment trouver des contrats? Comment trouver des collaborateurs? J'ai gardé contact avec un ami traducteur qui a obtenu un gros contrat à la pige. J'ai travaillé avec lui pendant un mois et j'ai continué à fouiller la Toile par la suite. De fil en aiguille, j'ai découvert des groupes de discussion, de même que des sites consacrés aux traducteurs et aux outils de recherche. Cependant, ce n'est qu'une fois de retour au Québec que j'ai vraiment su apprécier la valeur de cet outil, souvent oublié, qu'est la collaboration.

Ode à l'équipe virtuelle

C'est grâce à des connaissances que j'ai obtenu mes premiers contrats au pays. De là sont nées les plus belles relations professionnelles que j'aie vécues, et ce, de chez moi, toute seule, dans mon bureau. D'abord, j'ai cherché à faire réviser mon travail. Ma collaboration avec un réviseur s'est avérée des plus bénéfiques, car j'ai eu la chance de travailler avec une personne qui avait le désir de m'aider et qui me retournait les corrections. Quelle merveilleuse façon de s'améliorer! Ensuite, j'ai établi un lien avec la répartitrice de la firme de traduction qui est devenue mon premier client. Cette généreuse collaboratrice, devenue ma grande amie, a réorienté sa carrière mais, malgré cela, notre relation de travail s'en est trouvée renforcée : elle est devenue ma copiste, par ses temps libres. Holà! Attention! Elle n'est pas une copiste ordinaire; elle est aussi chercheuse, correctrice, commentatrice, etc. La liste est longue! Je peux donc compter sur elle pour tout l'aspect technique de mon

travail — et l'aspect psychologique aussi : qui, pensez-vous, réussit à me calmer dans ces périodes de travail où l'on est débordé et surcaféiné?

Parlons-en de ces périodes de « rush »... comment peut-on y arriver seul? À mon humble avis, c'est impossible. Je ne cesse de répéter à mes étudiants : entourez-vous, gardez contact avec vos collègues étudiants, ils deviendront peut-être vos collègues de travail et vous en apprécierez grandement la collaboration! La traduction est souvent considérée comme une profession « de solitaire », mais c'est un mythe, on ne peut travailler seul en traduction. J'en ai eu la preuve lorsque ma carrière a pris l'allure d'un Grand Prix de Formule 1! Débordée, je n'arrivais pas à tout faire moi-même; il ne faut jamais oublier qu'il n'y a que 24 heures dans une journée! Solution : la collaboration. J'ai recruté quelques pigistes et j'ai monté une petite équipe. Non seulement ces traducteurs m'ont libérée d'une charge de travail, mais ils se sont avérés de précieux conseillers. « Écoute, j'ai ce terme dans mon texte, comment le traduirais-tu? », « Tu comprends cette phrase toi? » Ce sont maintenant mes plus grands collaborateurs — on s'échange des contrats, des conseils, des références, etc. et on se sent moins seul! Bref, nous formons un « bureau virtuel »! C'est donc dire que le télétravail et Internet, ça rapproche — si l'on se donne la peine.

Cette petite équipe m'a de plus permis de rencontrer d'autres traducteurs. Comme on n'a pas de « bureau », on n'a pas de « party de bureau ». On organise donc, à l'occasion, des petites rencontres entre traducteurs. Il est très important de bien s'entourer. L'OTTIAQ nous offre également ce genre d'occasion, par le congrès et le groupe de discussion. On dit souvent que « deux têtes valent mieux qu'une »... Ça fait beaucoup de têtes pour réfléchir, et que d'éclaircissements on en tire! Mais comme tous mes collègues ne sont pas membres de l'OTTIAQ, j'utilise aussi MSN, question d'être bien « branchée »! La communication est instantanée, on se pose des questions, on « copie-colle » des extraits problématiques (merveilleux pour la visuelle que je suis, qui ne comprend jamais rien au téléphone), on s'envoie des perles — il faut bien rigoler un peu! — et on peut même se transmettre des fichiers lorsque le serveur de courriels est en panne!

Toutes ces occasions de collaboration nous aident non seulement à nous sortir du pétrin lorsque l'on rencontre des problèmes de traduction ou de terminologie, mais elles nous permettent aussi d'établir de belles relations de travail et d'obtenir du soutien. En tant que travailleur autonome, on fait face à plusieurs problèmes administratifs, informatiques, etc., et ces collaborateurs (je pense entre autres aux membres de la liste de l'OTTIAQ) peuvent toujours nous éclairer de leur expérience. ☺



De l'importance de créer des liens



Par Sophie Ouellet, trad. a.



Being Your Own Boss: Heaven, Hell, or a Mixture of Both

○
*If you are already
self-employed,
you'll get a
chuckle of
recognition.
If freelancing
is your dream,
read and learn!*



By Wallace Schwab,
C. Tr., C. Term.

A French expression for being in two places at once is “être au four et au moulin”, which, in my situation, may be complemented by a second French expression, freely translated as the art of “straddling two chairs without being seated on either, while your dignity floats in midair between both” (much shorter in French, n’est-ce pas?). Both neatly encompass my conundrum of “being my own boss.”

Yes! I am the boss, no mistake! I do translation, terminology, adjacent research, consultation, cyberspace contracting, surplus farming out, text appraisals, assignment scheduling, logging in new work, archiving the old, bookkeeping, marketing, client relations, computer upkeep and repairs and occasionally office cleaning. Had enough? I still could add a few more! But, let’s look at some of them in greater detail.

Translation and terminology

These two activities obviously are at the forefront of all others. Taking for granted the skills and qualifications of a certified translator and/or terminologist in his or her given field, today’s language worker must also have up-to-date computer and communications facilities, which include a host of software applications (on- and off-line CAT tools, dictionaries and security devices – a firewall and computerized pesticides), plus the indispensable training that all such contraptions require. Today, being solely an independent translator and/or terminologist is just not enough!

Consultation and text appraisals

Old clients know the ropes and usually pose no problem. New ones who greet me on the phone sometimes don’t have the foggiest notion as to what translation involves; others, more sly, know all too well what they are after – price and deadline. Now enters the unholy text appraisal trinity rule-of-thumb: quality, price and speed. A translator can only sell two of these at one time. If the client wants top quality at blazing speed, the price just goes through the roof.

Cyberspace contracting

In cyberspace, the ordinary provisions of general law apply to the contracting parties. But how does a wronged party seek redress for an ill-performed contract? This is far from being an academic question. At the heart of the matter is the fact that in cyberspace the entire contractual relationship hinges on a decimal-

based communications systems made of 0s and 1s. It often happens that neither party has any idea as to where the other party is physically located. So what to do about contract domicile and applicable laws? That’s why proper party identification is crucial. The preceding bears heavily on the parties’ capacity to contract, as well as on client solvability, dispute resolution recourse, the liquidation of damages for non-performance and other sticky issues. Should a dispute arise, relevant evidence-collecting can become a nightmare. In the event that the case does go to court and one party wins, are there adequate means of enforcing the decision?

Surplus farming out

Work overloads are common occurrences. When pressed by tight schedules that preclude any further personal performance, many independents turn to their network of fellow translators. The business arrangements between them may vary. Two are quite common:

Upon simple referral, the contract travels to another independent fellow translator (FT). The upside is that professional liability follows the contract onto the FT’s turf; the downside is if the FT is not a trusted colleague, I have perhaps lost a client. Legally, this is the most secure arrangement.

Subcontracting the assignment. In this instance, I accept the contract and farm it out to an FT for translation. Since I remain fully liable for proper performance of the bargain with my client, I must vet the entire translated text for translation accuracy and compliance before forwarding it on to the client. Less interesting financially, but I keep the client. This option can become a wicked boomerang if the translation is poorly done.

Assignment scheduling, logging in new work and archiving the old

These tasks by themselves alone are monsters. An independent worker *never* knows when the market will dry up or be saturated. Inevitably, just when I have taken on a new client with a tight deadline, an old faithful one shows up with an emergency. Burn the midnight oil? Subcontract? Refuse the offer? ... Flip a coin!

As for text appraisals, once the text has been vetted for all peculiarities, then factored into an overall price, the client, old or new, inevitably sends me an unplanned, new, updated version. So back to square one.

When a deal has finally been struck and the client sends me the “final” text for translation, I now need



two indispensable tools to keep sanity in the office: a tight logging system up front and an equally tight archiving system at work's end to remember the path of repetitive contracts. Both such systems require careful thought because, up front, the client may send three successive versions of the same document and once all is said and done, I might send the client two revised versions of the translation. Ouch!

Bookkeeping, financial planning and recurring obligations

Computers have made this set of chores infinitely easier for me than in former times. Substantial savings can be made by doing one's own books, provided adequate time is allotted to keep very orderly records. Even more savings are to be found in having adequate knowledge of small business tax law in order always to direct business-related expenditures towards tax deductible products and services. While most expenditures are ex officio deductible, not all are and some have strings attached.

Marketing one's talents and client relations

This topic is entirely reliant upon an independent translator's personality and how she or he goes about organizing the business. Some will join a Chamber of Commerce and fare quite well. Others will lean toward traditional ads in general or specialized magazines, journals or newspapers and do equally well. The younger translators will inevitably set up a snazzy Web page and generate surprising results (both excellent and/or appalling!). Still others will blaze uncharted paths and a few such explorers will make a bundle! In my case, the best advice is to seek out ad hoc twists that set me apart, be they horribly old-fashioned, traditional or whatever ... It's what works that counts!

As for client relations, personality and targeted clientelates dictate the rules of the game. Hyper-formal in one instance and an old buddy's club in another; society and I must come to terms in setting adjustable rules.

Computer upkeep and repair

I've recently taken the easy way out: an all-encompassing maintenance contract with the distributor and a computer-breakdown business-loss endorsement (\$25/year) on my office insurance policy. No more jockeying the screwdriver while twisted like a pretzell!

Cleaning the office

I'll skip this one – the dust is so overwhelming, I'm choking, so I have to finish this fast.

The Last Word: Many, and possibly all of the preceding themes could be the subject of professional development courses for interested OTTIAQ members. So sorry, I won't be a candidate for the job of trainer. ☹

Recette de la parfaite conciliation travail autonome-famille

Concilier vie familiale et vie professionnelle sous un même toit, ce n'est pas toujours de la tarte! Voici les ingrédients de ma recette bien à moi de la conciliation travail autonome-famille.

1) Avoir des enfants

Ça tombe bien, j'en ai un.

Ma famille n'est pas typique (est-ce que ça existe, une famille typique?), étant donné que j'ai élevé complètement seule mon unique fils. Mais comme tous les parents, je connais le manque de temps, la course après le temps, la crise de temps, faire les courses à la hâte, préparer les repas en quatrième vitesse, le bain, le dodo, le ménage, le lavage, la garderie, les bobos, la vaisselle... ai-je besoin d'en rajouter? Tous les parents s'y retrouvent. J'ai vécu les études à plein temps, puis le travail à l'extérieur à plein temps, seule avec un bébé, dans les années de croissance les plus critiques (les miennes et celles de mon fils!)

Ce sont les années que j'ai trouvées les plus difficiles, les années pauvres, que j'ai surnommées « les années formulaires » : formulaires d'université, de santé, de chômage, de programmes spéciaux, déclarations de revenus, demandes de prêts et bourses, de garderie, formules bancaires; j'en oublie c'est sûr, parce que je suis certaine d'avoir rempli environ 171 026 formulaires dans ma vie.

Par contre, en ce qui concerne mon fils, j'ai eu la chance et le bonheur d'avoir un jeune « très cérébro-ordino-tranquille », juste à ma mesure, quoi. Pas de danger d'être obligée de me lever à 5 h le samedi matin pour jouer au hockey!

2) Avoir un travail autonome (bonus : aimer son travail)

Ma vie en tant que travailleuse autonome commence quand mon fils a cinq ans. À ce moment-là, je suis à contrat et je me rends sur place dans les entreprises. Je n'ai qu'une exigence : avoir une heure de retour ferme, car les garderies ne sont pas très souples à ce sujet. Je ne voulais pas non plus prolonger la journée de mon fils à la garderie plus qu'il ne le fallait.

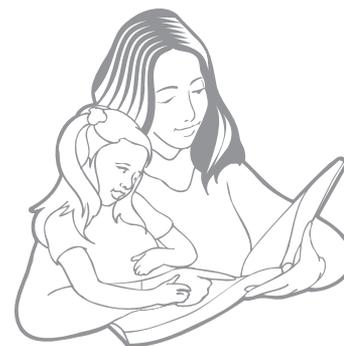
Je m'installe à la maison trois ans plus tard, dans un coin du salon. Ça va bien au début, mais à la longue... (voir le point 5). Néanmoins, la chance est de mon côté : l'entreprise qui m'avait accueillie pour mon stage continue de m'approvisionner en textes et je ne manque pas de travail. Cette entreprise continue aujourd'hui de me « faire vivre ». (Merci!)



Regard humoristique sur une situation pas toujours drôle.



Par Claire Cormier



**E TRAVAIL À LA MAISON PERMET
D'ÉVITER LES PONTS, LA CIRCULATION,
LES HEURES CONSACRÉES
UNIQUEMENT AU DÉPLACEMENT,
LES DÉPENSES POUR LES LUNCHS,
LES VÊTEMENTS, ETC. QUELLE CHANCE !**

On dit que les traducteurs sont des écrivains frustrés. Pas moi, grande paresseuse, j'adore le fait que quelqu'un d'autre se soit donné la peine de pondre le texte. Il ne me reste plus qu'à le traduire. En ce qui me concerne, le pire est fait. (Par contre, pour écrire le présent texte... euh, attendez...)

3) Aimer être assis devant un écran à longueur de journée

Ça tombe bien, mon sport préféré est la télévision. Je n'ai aucune difficulté à demeurer devant mon écran aussi longtemps qu'il le faut. On sait que le travail autonome vient avec son lot d'avantages : pouvoir prendre une pause pour faire un rapide lavage, être présent au retour des gamins. À noter que j'ai toujours trouvé important d'avoir une vraie journée de travail, et à cette fin, mon fils est allé à la garderie scolaire jusqu'au secondaire — j'y tenais. De toutes façons, ça lui permettait de passer du temps avec des amis. Le travail à la maison permet aussi d'éviter les ponts, la circulation, les heures consacrées uniquement au déplacement, les dépenses pour les lunchs, les vêtements, etc. Quelle chance ! « Enfin!, me disais-je, je n'ai plus à me déplacer. » Le hic, c'est que j'ai pris 20 kg depuis...

4) Ne pas être trop regardant sur le ménage

Frotter? Ce n'est pas dans ma palette. De toutes façons, notre société est obsédée par la propreté. Agatha Christie disait qu'il fallait s'attendre à ce que les enfants absorbent « une quantité raisonnable de saletés ». C'est aussi mon avis. Mon fils n'est pas souvent malade; je me plais à croire que c'est parce qu'il s'est créé un bon système immunitaire. Mais j'aime une maison propre (comme dans la pub). En un mot : femme de ménage (d'accord, trois mots). Dès que j'en ai eu les moyens, je me disais « juste pour les

planchers » (que je déteste faire). Heureusement, j'ai trouvé une perle qui fait tout à prix modique. Même aux trois semaines, c'est un luxe dont je ne me priverais plus. Et pourquoi s'en priver?

5) Avoir son propre bureau

J'ai commencé dans un coin du salon de mon « quatre et demi ». Mais à la longue, devant la télévision, ou le Nintendo de mon fils les jours de congé... devoir résister à mon sport préféré (voir le point 3). Tout s'est arrangé quelques années plus tard, quand mes finances m'ont permis l'achat d'une maison, dans laquelle une pièce était entièrement et uniquement consacrée à mon bureau (entrée interdite!) et que j'ai pu fermer la porte, m'enfermer et laisser mon fils avec ses amis faire du bruit *ailleurs*. Du liège sur les murs, hum, ça ne serait pas une mauvaise idée non plus.

6) Limiter les activités parascolaires

C'est vrai qu'après huit heures devant un ordi, il n'y a rien de mieux que d'aller passer six heures à la piscine, terrain de soccer, théâtre, école de musique, scène, aréna ou dojo. Euh... non, merci pour moi. Une activité par enfant, par semestre. Ou mieux encore, on tire à pile ou face quel enfant aura l'activité. Pourquoi occuper le peu de temps libre qui reste? Écoutez ces merveilleux mots : « temps libre ». C'est bon pour tout le monde.

7) Connaître le numéro d'une bonne pizzeria

Vos enfants vont vous aimer! Vous devriez voir le visage du mien s'allumer quand je dis « soir de pizza ». Il faut dire que je suis plutôt du genre « salades — bouffe exotique — végé sur les bords » et que mon fils est strictement « carnivore-fromagivore ». Ce n'est pas là que j'ai réussi le plus à transmettre mes gênes. Mais ce n'est pas important. Nous avons des conversations géniales. Il est doué, intelligent et drôle et, grâce à son parfait bilinguisme (que j'ai réussi à lui transmettre), me donne parfois un coup de main quand je cherche un terme.

Aujourd'hui, mon fils a dix-huit ans.

Ça fait longtemps que je travaille quand je veux et qu'il n'y a plus de problèmes. Bien sûr, il lui arrive parfois de venir me parler quand je suis au milieu d'une relecture éprouvante et que je n'ose pas trop lui dire de faire de l'air... mais que voulez-vous, je suis sa seule interlocutrice à la maison. Quels qu'étaient mes déboires pendant ces années, pchtt, le temps a filé comme l'éclair. Le petit garçon est parti depuis longtemps (moment de nostalgie, sniff!) Quand je reviens sur ces treize années (déjà!) pour les décrire, une chose ressort en particulier : le présent peut sembler long, mais je vous jure qu'avec le temps, on oublie tout et on voudrait pouvoir les revoir à six ans. ☺



Le travail autonome, sa dimension, ses conséquences sur nos professions

Circuit : Les fonctions de présidente de la Fédération Internationale des Traducteurs que vous occupiez jusqu'à récemment vous ont amenée à voir l'organisation de la profession dans différents pays. Quelle est l'importance du travail autonome au sein des professions langagières en général ?



Betty Cohen : Cela varie évidemment selon les pays. En traduction, dans les pays ayant plusieurs langues officielles comme le nôtre ou dans ceux qui hébergent des organisations internationales comme la Belgique, la Suisse ou le Luxembourg, l'existence de postes de traducteurs salariés vient réduire la part de la pratique autonome ou « libérale », comme disent les Européens. Dans d'autres pays, la traduction se fait presque uniquement en pratique autonome et les seuls postes de salariés sont ceux des entreprises de traduction. Cela dit, la part du travail autonome est très importante dans notre profession. Je pense qu'elle représente entre 70 % et 80 % de l'ensemble des professionnels dans les pays industrialisés, mais mon évaluation est loin d'être scientifique. Elle prend également différentes formes selon les pays. Certains ont des traducteurs jurés, qui sont autonomes, mais rattachés au système judiciaire; dans d'autres, la traduction est universitaire; dans d'autres encore, comme la Chine, c'est l'édition qui emploie les traducteurs et ils sont salariés.

La profession d'interprète s'exerce elle aussi essentiellement en pratique libérale, sauf lorsqu'il y a un besoin permanent comme au Parlement canadien ou à la Commission européenne, ou encore dans les organismes internationaux.

Le tableau est un peu différent pour la terminologie et la localisation. La terminologie est essentiellement un travail théorique dans plusieurs pays et elle est souvent l'apanage des linguistes. Au Canada, il y a eu un âge d'or où l'on pouvait s'installer en pratique privée comme terminologue. Malheureusement, les aléas de l'économie ont vite eu raison des courageux qui s'étaient lancés et qui, pour la plupart, sont restés à leur compte, mais comme traducteurs.

Quant à la localisation, je connais moins le domaine, mais il me semble que la nécessité d'être équipé en technologies de pointe rend plus difficile la pratique à domicile. Cela dit, nous savons fort bien que les grandes entreprises de localisation emploient

un nombre considérable de pigistes qu'elles équiper ou qu'elles obligent à s'équiper. Pour autant, la gestion des véritables contrats de localisation nécessite à mon avis une infrastructure que l'on ne peut avoir seul.

Donc, pour conclure, oui le travail autonome occupe une place considérable dans nos professions et cela n'est pas près de changer à mon avis. Je

considère du reste que c'est une situation normale puisque notre profession s'apparente à celle des avocats, comptables, etc., où la pratique est essentiellement libérale.

C. : Justement, le travail autonome n'a pas toujours été aussi répandu au Canada. Qu'est-ce qui explique, selon vous, cette évolution vers la pratique privée ?

B. C. : C'est très simple. Jusqu'au début des années 1980, le Canada était un Eldorado de la traduction. Je fais partie, je crois, des dernières promotions qui trouvaient un emploi avant même d'avoir obtenu leur diplôme. La plupart des grandes entreprises comme Bell Canada, le Canadien National, Hydro-Québec, etc. avaient des services linguistiques très importants et employaient même des terminologues à temps plein. Puis vint la récession des années 1980 et la traduction, mal nécessaire, fut la première à en pâtir. De nombreux traducteurs ont été mis à pied et les nouveaux diplômés ont eu de plus en plus de mal à trouver de l'emploi. Mais entre-temps, les besoins n'ont pas diminué et ces grandes entreprises étaient toujours tenues de traduire, peut-être encore plus qu'avant à cause de la *Charte de la langue française* au Québec. Donc les « mis-à-pieds » se sont mis à leur compte et ont continué à répondre à la demande. C'était en fait un mouvement d'impartition ou d'externalisation qui ne disait pas son nom. En fait, ces mots-là nous étaient totalement inconnus à l'époque.

Par la suite, la situation a fluctué, s'améliorant à la fin des années 1980 pour se détériorer à nouveau dans les années 1990. Ce n'est qu'avec les nouvelles technologies et la mondialisation que de nouveaux postes se sont vraiment ouverts. On assiste maintenant à un retour du balancier. Certaines entreprises, notamment, ont reconstitué leur service de traduction après l'avoir aboli. D'importants cabinets de traduction se sont également créés à la suite de la disparition de gros services comme ceux de Bell Canada et



Circuit a rencontré Betty Cohen qui, dans son parcours et de par les fonctions qu'elle a assurées dans nos associations, a pu voir et expérimenter les différentes formes d'exercice de notre profession. Entretien.

**Propos recueillis
par Yolande Amzallag, trad. a.**



N

OUS AVONS AUJOURD'HUI
DEUX PROBLÈMES IMPORTANTS,
LA PÉNURIE DE TRADUCTEURS
ET D'INTERPRÈTES POUR ASSURER
LA RELÈVE D'UNE PROFESSION
VIEILLISSANTE ET, SURTOUT,
LA PÉNURIE DE TRADUCTEURS
RÉELLEMENT COMPÉTENTS.

du Canadien National. Cependant, le pli est pris dans la profession et ceux qui ont goûté à l'indépendance ne veulent plus revenir vers des horaires et des patrons contraignants. D'où la difficulté aujourd'hui, pour les employeurs, de convaincre des traducteurs expérimentés de se joindre à leurs équipes.

Relève, qualité et compétence

C. : Cette évolution n'a pas été sans conséquence pour la profession...

B. C. : Non, bien sûr, et c'est maintenant, je crois, que nous les ressentons plus que jamais. Ces conséquences sont quantitatives et qualitatives. Nous avons aujourd'hui deux problèmes importants, à mon avis : la pénurie de traducteurs et d'interprètes pour assurer la relève d'une profession vieillissante et, surtout, la pénurie de traducteurs réellement compétents.

Les programmes de traduction ont été contingentés et les programmes d'interprétation ont carrément disparu pendant les années de vaches maigres. Nous n'avons d'ailleurs toujours aujourd'hui qu'un seul programme de formation en interprétation, à Ottawa, à ce que je sache du moins. Résultat, nous manquons de traducteurs qui auraient atteint un niveau d'expérience suffisant pour remplacer la cohorte de baby-boomers qui commencent à prendre leur retraite. L'étude du Comité sectoriel sur l'industrie de la traduction a bien fait ressortir le phénomène et la relève est l'une des missions de l'Association de l'industrie de la langue aujourd'hui.

Cela dit, aussi paradoxal que cela puisse paraître, je pense que le problème de la relève — si important soit-il — est moins immédiat. Certes, nous voyons de plus en plus de salariés prendre leur retraite, mais c'est souvent pour se mettre à leur compte et faire de la pige pour leur ancien employeur et d'autres. C'est donc, en quelque sorte, le phénomène d'externalisation qui se poursuit. Notre profession a ceci de merveilleux qu'on peut l'exercer aussi longtemps qu'on le souhaite tant que l'on a toute sa tête. Je vois donc d'ici un grand nombre de traducteurs ralentir le rythme et profiter de leur retraite tout en faisant une pige de temps à autre pour mettre du beurre dans les épinars.

Et c'est heureux, car le second problème — et celui auquel je suis confrontée tous les jours au poste que j'occupe actuellement — est la qualité et la compétence des traducteurs autonomes. Je sais que je vais m'attirer les foudres de nombreux collègues en disant cela, mais c'est une constatation que j'ai malheureusement dû faire et il a bien fallu que je me rende à l'évidence.

C. : Comment cela ?

B. C. : De par mes fonctions, je suis appelée à réviser des documents traduits chez nos clients, donc par des traducteurs autonomes que je ne connais pas. Or, je suis effarée de voir le nombre de fautes de grammaire, de syntaxe et surtout de sens dans ce que nous recevons. Je me suis demandé comment cela pouvait arriver. Mais, en définitive, c'est une question de logique et c'est la conséquence qualitative dont je parlais tout à l'heure. En fait, trop de nouveaux diplômés ont été « lâchés dans la nature » sans autre forme de révision dans les années 1980 et 1990. Ceux-là n'ont pas eu la chance d'être suivis et encadrés par leurs pairs. Ils ont malheureusement dû se lancer seuls et improviser. Ils n'ont pas bénéficié du suivi de collègues plus expérimentés qui leur auraient appris les ficelles du métier, les pièges à éviter, les méthodes de recherche, les réflexes, surtout. Bref, tout ce que l'on apprend « sur le tas » et que l'université, dans le peu de temps qui lui est accordé pour former des traducteurs, n'a pas la possibilité de faire, d'autant plus que l'enseignement du français au primaire et au secondaire laisse nettement à désirer. Résultat, nous nous retrouvons avec des traducteurs qui s'improvisent dans des domaines qu'ils ne connaissent pas sans savoir qu'ils n'ont pas les outils nécessaires et qui, par conséquent, accumulent les faux-sens ou, à l'autre extrême, des traducteurs timorés qui, par prudence, utilisent toujours le même équivalent pour un terme parce qu'ils savent qu'il est correct, sans se demander s'il est approprié dans le contexte, ou qui se réfugient derrière le Robert sans laisser aucune place au génie de la langue. Mais rassurons-nous, tous les traducteurs autonomes ne sont pas comme ça !

C. : Mais si ces traducteurs autonomes n'ont pas accès à des ressources, comment sortir de l'impasse ?

B. C. : Je me suis demandé comment on pouvait apporter des solutions et aider, en général, les traducteurs, autonomes ou pas, à se perfectionner. Comment, aussi, profiter du savoir de ceux qui partent à la retraite aujourd'hui et les inciter à le transmettre.

Dans les entreprises, je vois très bien les retraités qui le souhaitent revenir à temps partiel pour assurer la formation des plus jeunes et transmettre non seulement leur savoir, mais aussi leur connaissance de l'entreprise, de sa culture, etc. Cela libérerait les traducteurs en place, trop occupés à produire pour assurer une formation adéquate des nouveaux diplômés. Pourquoi pas ?

À plus grande échelle, et surtout pour répondre aux besoins des traducteurs autonomes, la solution passe évidemment par la formation continue et donc par l'OTTIAQ. Je ne vois pas d'autre solution. ☺



Voyage en Autonomie

Les Guides pourpres sont fiers de présenter le dernier-né de la collection — Régions éthérées de l'Autonomie — conçu pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre voyage. Vous y trouverez des suggestions d'hébergement, d'activités et d'excursions, bref des propositions diverses pour contribuer à votre survie. Bon voyage chez les Autonomistes.

Démographie

La population de la grande région canadienne de l'Autonomie se chiffrait en 2005 à 2511600 personnes. En 2004, le nombre de traducteurs autonomes était d'environ 7000 au Canada.

Climat

Marché en croissance, pénurie de relève, risque de fatigue des traducteurs établis.

Relief

Des hauts et des bas, mais surtout des hauts.

Hébergement

- * Coin de chambre : frais minimes ; vue variable.
- ** Sous-sol : frais moyens ; avantage d'une pièce réservée aux activités professionnelles ; vue limitée.
- *** Bureau à l'étage : frais moyens ; vue imprenable sur les loisirs des autres.
- *** Bureau à l'extérieur : frais plus élevés ; avantage d'autres présences ; vue variable.

Comment y aller

Les voies d'accès se résument à deux grandes artères : l'obligation et le choix pur et simple.

Code de la route

En Autonomie, la question de la discipline surgit naturellement à l'esprit.

L'absence d'horodateur et la relative flexibilité d'horaire sont appréciables, mais ce n'est pas une raison pour en abuser. À l'évidence, il faut assurer une présence au téléphone et à l'ordinateur pour mettre les clients en confiance, celle-ci étant un point fondamental.

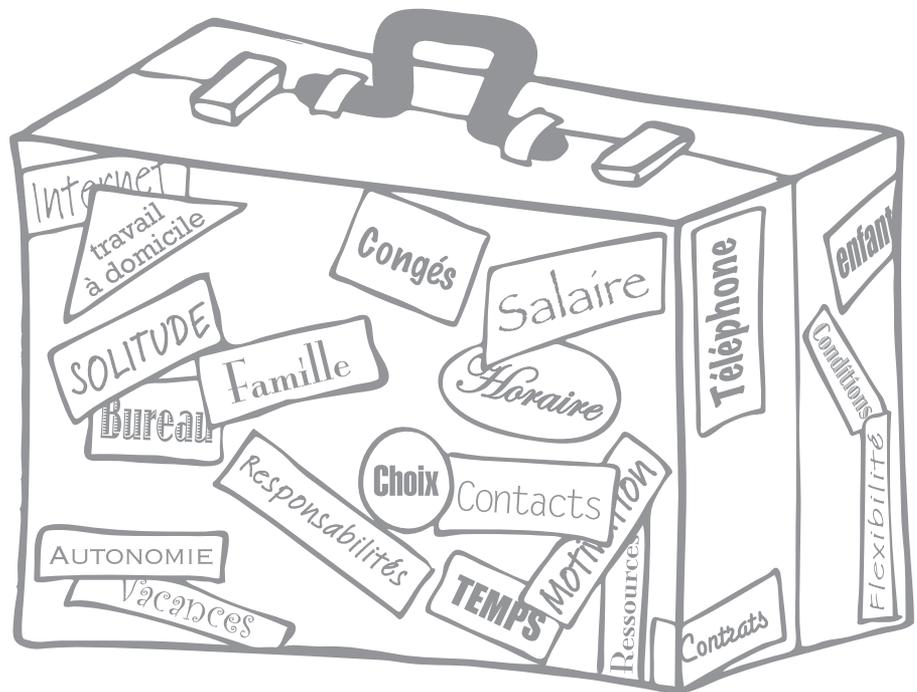
Le *Grand Robert* définit « autonome » en ces mots : « Qui se détermine selon des règles librement choisies. »

La liberté réside en effet dans le choix des règles, mais il faut des règles!

Rien n'empêche de suivre le temps qu'il fait. Tant que la vidéophonie n'est pas obligatoire, peu importe si vous êtes sur la pelouse à profiter du soleil au moment où vous répondez au client avec un sans-fil ou un cellulaire. Pourquoi ne pas échanger deux belles journées de semaine ensoleillées contre une fin de semaine pluvieuse? Le résultat est étonnant : voici quelques années, tout le monde se plaignait d'un été pluvieux, alors que ce petit aménagement me laissait le souvenir d'un nombre appréciable de jours à lire sur le patio!



Par Eve Renaud, trad. a.



N'oubliez pas par contre votre liberté de dire non. C'est une habileté qu'il faut absolument acquérir avant d'y laisser votre santé et votre réputation. Trop fatigué, vous ferez tôt ou tard des erreurs dont vous vous mordrez les doigts. J'ai eu une associée qui avait épinglé sur son mur cette belle phrase d'un auteur inconnu : « La sagesse, c'est de croire que le téléphone va sonner de nouveau. »

Le non est de rigueur aussi si le texte n'est pas dans votre champ de compétences. Le courriel facilite et accélère cet élément de la transaction : pourquoi ne pas demander le fichier au client en lui précisant d'emblée que vous voulez vérifier si vous maîtrisez la situation. Si vous vous sentez dépassé, il suffira de compenser votre refus et ces quelques minutes « de délai » par quelques noms puisés au répertoire de



l'OTTIAQ. Le client et le collègue qui aura profité de la référence se rappelleront de vous.

Activités et excursions

- + Intéressant
- ++ Mérite le détour
- +++ À faire absolument

Formation +++

La formation a de multiples résultats : développement des compétences, information sur les tendances (ex. : rectifications de l'orthographe) et les produits (ex. : logiciels, assurances, documentation) et contre-poids à l'isolement. Outre le programme de l'OTTIAQ, il y a ceux d'autres associations et le répertoire des universités.

Songez aussi aux formations auxiliaires (++) , à seule fin d'élargir vos horizons. Vous pouvez vous inscrire au cours « Initiation aux formations géologiques » sans vous rendre au doctorat ou à « Italien 101 » sans envisager l'agrément... professionnel. La culture générale reste un précieux atout.

Bulletins de terminologie du Secrétariat d'État et des vocabulaires de l'OLF, pour consulter désormais le Grand dictionnaire terminologique (GDT) et Termium en ligne (encore faut-il s'y abonner...). Sans être la panacée, le GDT et Termium sont des sources des plus utiles. Internet non plus n'a pas réponse à tout. Comparer à l'aide de Google le nombre d'occurrences de deux formules entre lesquelles on hésite, c'est bien, mais il ne faut surtout pas oublier de vérifier la qualité des textes trouvés. Et puis, n'hésitez pas à investir dans des ouvrages pointus si vous souhaitez vous spécialiser dans un domaine ou dans des ouvrages de langue qui vous permettront de faire des choix éclairés et étayés. Ou de susciter l'admiration des colistiers!

Collaboration ou voisinage ++

Autonomie et solo ne sont pas synonymes. Vous avez peut-être un collègue qui échangerait bien une journée dans son sous-sol contre une dans votre perchoir au grenier, pour le plaisir de la compagnie et de l'échange. Songez à partager un bureau à l'extérieur sans nécessairement partager clients et profits. À squatter quelques mètres carrés chez une entreprise cliente ou à verser un loyer modique pour un coin dans une entreprise où vous rencontrerez une autre espèce que le Traducteur.

Bénévolat ++

Certes, vous pouvez traduire gratuitement pour un organisme dépourvu de ressources, mais il y a beaucoup d'autres possibilités, pas toujours très exigeantes en temps. Couper un long mercredi grâce à quelques heures au service d'une bibliothèque scolaire ou d'un organisme culturel, c'est franchement bénéfique.

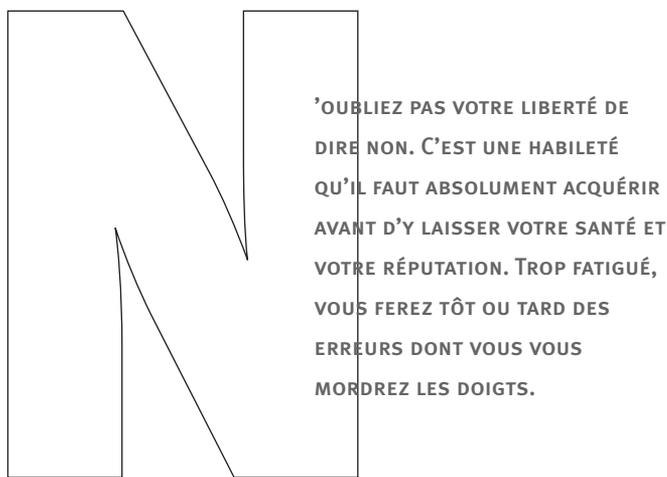
Activité auxiliaire ++

Rien n'interdit de pratiquer une autre activité rémunérée si vous n'avez pas encore suffisamment de travail en traduction ou si vous voulez faire valoir un autre talent, par exemple l'enseignement, le conditionnement physique, le dépannage informatique.

Fournisseurs de services +

Avant d'avoir une clientèle établie et suffisante à la viabilité de l'entreprise, nous devons souvent assumer absolument tout, de la publicité au ménage en passant par la comptabilité. Suivre ses affaires de près, c'est excellent, mais l'intervention d'un professionnel bien choisi fait gagner un temps précieux, que vous saurez bien employer autrement! C'est comme faire affaire avec un traducteur agréé, quoi. Si vous avez commis une infraction au code de la route ci-dessus et que vos semaines sont plus que pleines, vous n'aurez pas envie de passer votre seule journée de congé de la quinzaine à faire le ménage...

N'hésitez pas à enrichir le Guide pourpre de vos propres trouvailles. ☺



Réseaux et listes (forums) +++

Les collègues représentent un précieux bassin de connaissances; n'hésitez pas à en profiter et à leur être utile à votre tour. La fréquentation des réseaux et des listes donne une rassurante impression d'entraide. Il n'y a rien à craindre en posant une question sur une liste : vous ne paraîtrez pas inculte, mais curieux, minutieux et respectueux de vos clients et de vos collègues. La gestion des courriels vous semble chronophage? Combien de fois avez-vous fait le voyage jusqu'à la bibliothèque universitaire depuis l'avènement d'Internet?

Documentation +++

Internet a aussi modifié la gestion de notre bibliothèque : nous avons pour le moins vidé le rayon des



Horreur : je suis devenu traducteur!

Je n'ai pas encore 20 ans quand je suis admis sur concours à la prestigieuse École d'interprètes de l'Université de Genève. Sauf que... je n'ai aucune envie d'être traducteur : ce sont seulement mes parents qui veulent que j'aie un « vrai » métier. Moi, mon seul désir dans la vie, c'est devenir pilote professionnel, faire des vols périlleux sur des appareils de l'époque glorieuse de l'aviation, survoler les régions sauvages du monde entier, affronter les orages, le verglas, les pannes de moteur. Mais voilà : pour être pilote professionnel en France, il faut avoir une vue parfaite et moi, je porte des lunettes. Drame.

L'École d'interprètes exige que chaque étudiant obtienne un diplôme dans un pays où l'on parle la langue de spécialisation qu'il a choisie, avant même de suivre le premier cours à Genève. Pour moi, donc, c'est six mois en Italie et six mois en Angleterre de quasi-vacances avant d'entrer à reculons à l'Université. Le dernier séjour changera toutefois radicalement le cours de ma vie, puisque j'apprends que la réglementation sur l'aviation britannique accepte les myopes. Je peux donc obtenir une licence de pilote professionnel britannique. Je vais pour la deuxième et dernière fois à l'Université de Genève dire merci, mais, je n'étudierai pas chez vous, et je fais mes bagages pour la Oxford Air Training School.

Dix ans plus tard, je suis titulaire d'une licence canadienne de pilote de ligne. J'ai survolé les régions sauvages du Grand Nord canadien et les déserts du Moyen-Orient. J'ai piloté les Otter, les DC-3, les Catalina que je voyais dans les films de mon enfance, j'ai eu de vraies pannes de moteur et fait un atterrissage forcé qui me fait encore mal quand il pleut. Marié et père d'un petit garçon, je me suis un peu assagi et je suis instructeur au Centre québécois de formation aéronautique (CQFA) du Cégep de Chicoutimi. Or, un beau jour, l'Association des gens de l'air du Québec, dans un mémoire cinglant remis à tous les députés de l'Assemblée nationale, dénonce la « formation d'assimilés » au CQFA. Il n'y a pas assez de « français dans l'air » au Cégep. Branle-bas de combat : il faut réagir. On m'invite à participer au comité du Cégep mis sur pied pour l'occasion et on me demande de rédiger le mémoire de réponse. Après une rencontre avec les Gens de l'air et un lavage en règle de linge sale, on décide qu'il faut redresser le tir. Le ministère de l'Éducation accueille avec une incroyable bienveillance toute demande de production de matériel didactique d'aviation en français. On me charge de déposer des projets de manuels ; le ministère les accepte tous, mais il faut maintenant les réaliser. Alors je m'allonge le cou et me porte volontaire : j'écris *Cellules et systèmes d'aéronefs*, puis je traduis *Mécanique du vol*

et *Les moteurs à réaction*. Horreur : je suis devenu traducteur!

La « trad » et moi

Des collègues traducteurs ne m'ont pas cru quand je leur ai dit, lors d'une assemblée générale de l'OTTIAQ, après leur avoir retracé mes péripéties de pilote, que la traduction me stimulait plus que tout ce que j'avais fait en avion, parce que c'était créatif et varié, ce que le pilotage n'était certainement plus. Et pourtant moi, je le crois vraiment. En outre — merveille des merveilles — je suis « travailleur autonome ». Quelle belle invention : je me lève quand le sommeil me chasse ; je vais aérer ma bicyclette s'il fait vraiment trop beau ; une journée en pyjama est une bonne journée ; se coucher à deux heures du matin au bout de 3 000 mots, c'est se coucher content.

Comme tous ceux qui n'aiment pas travailler inutilement, j'ai mis le paquet pour que mon environnement de travail soit bien huilé. J'ai devant moi deux moniteurs LCD de 15 pouces, le bas de l'écran posé directement sur la table. Ainsi, le sommet de mes deux écrans n'est pas à plus de 10 pouces de la table. Ceci évite la tête levée et le cou cassé, ce qui est important pour ceux qui lisent à travers le bas de leurs lunettes. Les deux moniteurs sont à mon avis indispensables pour la traduction : j'ai mes références à droite (Termium, Google, GDT, etc.) et mon texte à traduire en face. Il y a environ 15 pouces entre le rebord de mon bureau et l'avant de mon clavier, de sorte que mes avant-bras reposent constamment sur mon plan de travail. J'utilise soit un clavier « Naturel » de Microsoft, soit un mini-clavier Vstar sans pavé numérique (en voyage). J'ai une fantastique souris à boule, la TrackMan de Logitech, qui élimine totalement la crispation de la main et les douleurs au poignet. Pour les sauvegardes, j'ai une petite unité externe avec un disque dur de 120 giga.

L'avantage d'une installation informatique bien pensée est la mobilité. J'ai commencé la rédaction de cet article à 6 000 km de mon domicile à Montréal ; tant que j'ai une connexion Internet, je peux installer mon bureau partout dans le monde en 15 minutes.

Du côté logiciel, j'utilise les applications classiques de notre métier (Firefox pour naviguer sur le Web, Thunderbird pour le courriel, Quicken pour la comptabilité, QuickTax pour les impôts, Skype pour les interurbains, Logitem pour la traduction assistée, etc.). J'utilise parfois OpenOffice comme suite bureautique, disponible en versions Windows et Linux, au lieu de Microsoft Office. Il existe malheureusement des circonstances où un formatage tarabiscoté du client



*Comment un ancien pilote de ligne en vient-il à s'établir à son compte comme traducteur ?
Portrait d'un travailleur autonome au cheminement très particulier, qui nous fait part de ses préoccupations à l'égard de son domaine de spécialité.*



Par Didier Féminier, trad. a.



exige l'emploi de Word ou PowerPoint de Microsoft Office au lieu de Writer ou Impress d'OpenOffice. J'utilise souvent le système d'exploitation Linux qui est plus stable et fiable que Windows. Pour faire « tourner » les applications Microsoft sous Linux, il existe une vaste palette de possibilités : VMWare, CrossOver Office et Win4Lin. Je les ai toutes essayées et la seule qui permette de reproduire très fidèlement l'environnement Windows 2000 ou XP sous Linux est VMWare, mais c'est aussi l'application la plus chère (une centaine de dollars).

Je suis spécialisé dans le domaine aéronautique, c'est-à-dire que la majorité des textes qu'on me donne à traduire portent sur la navigation aérienne, le contrôle de la circulation aérienne, le pilotage d'aéronefs et la construction aéronautique. Si je suis à l'aise dans ce domaine, c'est parce que j'y ai passé 35 ans en occupant les fonctions les plus variées. Je me demande parfois comment fait un traducteur dans mon domaine pour s'en sortir sans une feuille de route semblable à la mienne. Loin de moi l'idée de dénigrer la formation offerte dans les universités, mais force m'est de constater que la majeure partie de mon « acte traductionnel » consiste à me référer à mon bagage pour saisir l'intention de l'auteur. Je fais à l'occasion de la révision, toujours dans mon domaine de spécialité, et je suis constamment effaré de constater à quel point ceux qui viennent en droite ligne de la formation universitaire ignorent à peu près tout de

l'aviation. Je comprends mieux maintenant pourquoi je n'ai jamais vu un seul film d'aviation sans une aërie monstrueuse toutes les dix secondes!

Si je ne dis pas que la relève me préoccupe, c'est uniquement parce que je suis d'un naturel insouciant! À quoi bon m'inquiéter d'une situation si je suis le seul à le faire. J'ai suggéré aux universités de donner des cours de traduction spécialisée en aéronautique — après tout, Montréal est une capitale mondiale de l'aviation — en proposant même mes services. Une seule m'a répondu en me faisant savoir que je ferais mieux de m'occuper de mes oignons. Comme en toute chose, il faut une volonté politique pour qu'un système redirige ses priorités, et il n'y a pas de volonté politique sans qu'un problème ait été reconnu.

On comprend aisément que les systèmes en place n'offrent pas grand perfectionnement dans mon domaine, surtout lorsqu'on est travailleur autonome. C'est encore en autodidacte que je réalise mon perfectionnement. Les textes que j'ai à traduire sont sans doute ma première source de mise à niveau. Je participe à des colloques et des congrès où je fais parfois des présentations, je lis des revues et des sites spécialisés, mais surtout, je garde le contact avec mes camarades qui sont toujours dans le métier et me tiennent au courant de ce qui s'y trame. En fait, je suis toujours un aviateur : la traduction est simplement une autre façon de le manifester! ☺

La TAO et le traducteur indépendant



Par Claude Bédard, trad. a.



Les outils de TAO s'inscrivent dans un univers plus vaste d'aides informatiques qui ne sont pas ciblées sur les besoins du traducteur, mais qui y répondent quand même fort bien : pensons simplement aux moteurs de recherche comme Google, qui décuplent la capacité du traducteur de s'informer. Cela dit, quand il est question d'outils de TAO, on pense presque automatiquement aux gestionnaires de mémoire de traduction (GMT), dont les plus connus sont SDL Trados et Déjà Vu. L'espace manque ici pour les décrire en détail¹, mais résumons très brièvement certains points.

Fondamentalement, un GMT est un outil de recyclage de phrases déjà traduites — et accessoirement, de consultation manuelle de ces phrases. Il comporte aussi un gestionnaire terminologique. Les GMT ont généralement la particularité de traiter une gamme de formats de documents, notamment la suite Office

(Word, Excel et PowerPoint), les fichiers HTML et d'autres formats plus exotiques. Ainsi, vous pouvez traiter un fichier HTML et livrer sa traduction dans un état directement utilisable. L'accès à certains formats — indépendamment de la répétitivité des phrases — est d'ailleurs une caractéristique qui peut justifier à elle seule l'achat d'un GMT dans certaines situations.

Les GMT, outils de productivité

Les GMT se veulent avant tout des outils de productivité, par leur capacité de recycler « vite et bien » des masses de phrases déjà traduites. Cela dit, quelques bémols importants :

- Le mot « vite » ne correspond pas toujours à la réalité. En effet, s'il est question de constituer d'abord une mémoire de traduction (MT) à partir de dossiers de traduction existants, le processus d'alignement

et de correction manuelle peut s'avérer lourd, voire prohibitif.

- Le mot « bien » non plus... Comme les phrases recyclées sont stockées pêle-mêle dans la MT, leur rappel automatique peut mettre en présence des phrases issues de contextes assez différents. La somme des parties ne constitue pas forcément un tout cohérent.
- Des performances satisfaisantes, dans une certaine mesure, dépendent d'une certaine maîtrise des détails techniques de l'outil et d'un certain effort de gestion de la MT. Des détails qui rebutent le traducteur indépendant, dont les efforts — et l'intérêt — vont en priorité au travail de traduction. N'oublions jamais cette question fondamentale en TAO : qui travaille le plus fort pour l'autre... l'outil ou moi ?
- Il ne faut pas perdre de vue que la productivité en question dépend de conditions favorables : la répétitivité, en particulier, doit être au rendez-vous. Sinon, les contraintes d'utilisation de l'outil sont souvent perçues comme un carcan qui gêne l'élan professionnel.

La STAO, vous connaissez ? Cet acronyme de mon cru désigne la « sous-traitance assistée par ordinateur ». Dans ce contexte, la mémoire de traduction est contrôlée par le donneur d'ouvrage — c'est lui qui tire profit des répétitions. Le traducteur sous-traite reçoit des textes prétraités (avec tarification au mot multiniveaux), qu'il doit traduire à l'aide de son GMT. Celui-ci est imposé par le donneur d'ouvrage — qui se charge ainsi, indirectement, de mousser les ventes du logiciel en question. Pour le traducteur indépendant, on ne parle plus d'outil de productivité (laquelle est grevée par un tarif réduit), mais simplement de condition obligée pour obtenir du travail auprès de tel ou tel donneur d'ouvrage.

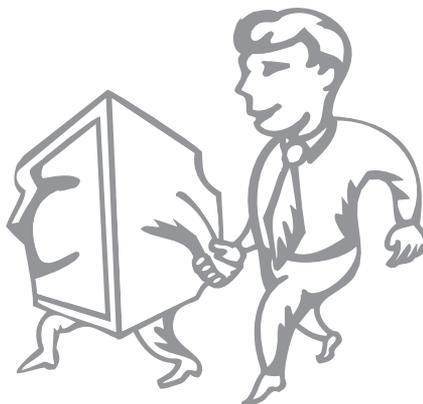
Les OBB, outils d'information

Face aux GMT, une catégorie plus récente a vu le jour : celle des outils à base de bitextes (OBB). Ces outils permettent d'aligner les versions originale et traduite de documents, afin d'en offrir la consultation bilingue.

Leur approche consiste à procéder rapidement et sans étape de validation manuelle ; les alignements ne sont pas nécessairement parfaits (leur degré de fiabilité varie selon l'outil), mais ils se destinent d'abord à la consultation manuelle. Leur pari, c'est que la quantité compense la qualité. Les OBB les plus connus sont BeeText Find, LogiTerm et MultiTrans.

Ces outils prennent le contrepied des GMT à plusieurs égards.

- Leur premier avantage, c'est le gain de temps pour alimenter l'outil — un argument de poids pour le traducteur indépendant, qui risque de ne jamais trouver une demi-journée pour alimenter une MT.
- Moins ambitieux techniquement, les OBB sont aussi plus simples d'utilisation que les GMT.



- Généralement, ils peuvent indexer tels quels des documents non alignés (la masse de vos archives de traduction), et vous permettre de les interroger en contexte unilingue.
- Enfin, la question des « conditions favorables » évoquée pour les GMT ne se pose pas pour les OBB : la simple consultation des données bitextuelles est justifiée en tout temps — quel que soit le client, le taux de répétition, etc. À l'instar d'un outil comme Termium, les OBB sont une simple ressource d'information qui est appréciée tous les jours.

Signalons que certains OBB (comme LogiTerm et MultiTrans) ont évolué pour offrir des fonctions de recyclage de phrases similaires à celles des GMT. Ils ont aussi un gestionnaire terminologique et une fonction de prétraduction automatique des termes.

Pour le traducteur indépendant...

Selon moi, la fonction « information » prime sur la fonction « productivité ». Un traducteur bien informé traduit plus vite, et surtout mieux, en toutes circonstances.

Cette remarque vaut en particulier pour le traducteur débutant qui, à défaut d'archives de traduction existantes, peut par exemple se créer des bitextes à partir de pages Web téléchargées de sites bilingues.

Certes, la fonction « information » existe tout autant dans les GMT ; la différence essentielle est qu'un OBB est plus facile à alimenter, plus tolérant à l'usage et plus simple d'emploi. Le traducteur indépendant, contrairement à un service ou à un cabinet de traduction, n'a souvent ni le temps, ni les compétences informatiques pour bien maîtriser un GMT.

Bien entendu, un outil de STAO est incontournable pour le traducteur indépendant désireux de travailler avec une certaine catégorie de donneurs d'ouvrage.

Et pour terminer, ajoutons qu'il est tout à fait concevable qu'un traducteur s'équipe, à la longue, à la fois d'un GMT (pour certains dossiers ou clients) et d'un OBB (pour l'ensemble de ses besoins d'information). ☺

1. Plusieurs articles sur les mémoires de traduction, les bitextes et la prétraduction (dont plusieurs déjà publiés dans *Circuit*) sont consultables à l'adresse www.termi-notix.com/t_fr/txt_info.htm.



South Africa: Translation Practice in a Multilingual Country

By Judith Inggs



South Africa is one of the few officially multilingual countries on the African continent, but the success of the National Language Policy remains uncertain in an increasingly global world, where English continues to dominate.

After the 1994 elections, 11 official languages were declared in South Africa. Subsequently, in 2002, South Africa introduced a national language policy with the following aims:

- To promote the equitable use of the 11 official languages;
- To facilitate equitable access to government services, knowledge and information;
- To ensure redress for the previously marginalized official indigenous languages;
- To initiate and sustain a vibrant discourse on multilingualism with all language communities;
- To encourage the learning of other official indigenous languages to promote national unity, and linguistic and cultural diversity; and
- To promote good language management for efficient public

service administration to meet client expectations and needs.¹

To many observers, such a policy was financially ambitious and ultimately impracticable. Several years later, it seems clear that increasing globalization, and the dominance of English in the world of commerce and trade, has also hindered its success.

The reality, however, is that only 8% of South Africa's population has English as a first language. For some it may be a third, or even fourth, language, with the result that a large proportion of the population is inevitably disempowered or even excluded from participation in politics and commerce and is seriously disadvantaged at the level of tertiary education. In addition, the majority of information disseminated through the press and other media is in English or Afrikaans. Although students in schools are required to study at least a second South African language, at present this is restricted to "a language of learning and teaching" — and in most areas this is *de facto* English or Afrikaans. The number of Afrikaans and English speakers who have a functional communicative ability in an African language remains small, while it is common, especially in urban areas, for African language speakers to be able to communicate in three or four or even more languages.

This situation has inevitably had a major impact on the practice of translation and interpretation. The language policy talks of building capacity in terms of funding and training, but this has not been implemented because of a lack of financial resources. The number of qualified translators and interpreters remains low, while demand is increasing. All government documents have to be

translated into at least six official languages, and all provincial documents into the official languages of the province, which range from two to four. The shortage of qualified translators has thus had a negative effect on the quality of translations produced, while cynics maintain that in any case no one actually reads them.

One way to increase the quality and status of translators and interpreters would be to establish a national system of accreditation and registration. Despite ongoing discussion, this has not yet been instituted, although legislation has been drawn up. The only body currently offering accreditation examinations is the South African Translators' Institute, the majority of whose members are English or Afrikaans speakers, working with those two languages or with the other major world languages (mainly French, Portuguese, Spanish and German). Moreover, despite the demand, students have not been attracted to study African languages at tertiary level or enrol for professional training courses. Given the complex, and controversial, issues around terminology, orthography and standardization, there is often evidence of language

interference and code-mixing in the translations produced. This situation may however improve, given the research that is currently being undertaken in the fields of terminology creation, software localization and the use of African languages in the classroom at high school and tertiary level.

Multilingualism is certainly the norm on the street and in the home, but African languages continue to be restricted in terms of their field of use. To make things worse, in urban areas, and among the new black middle classes, there is a clear preference for children to be educated through the medium of English in order to secure the best possible employment prospects. This often results in their inability to communicate with their own relatives and grandparents. The success of the national language policy therefore depends not only on a massive injection of funding and the promotion of African languages in education and commerce, but also on the will of speakers to insist on using their own languages, and to teach them to their children. ☺

1. <http://www.info.gov.za/other-docs/2002/langpolframe.pdf>



Traduire en Grande-Bretagne

Par Marie Désy-Field, trad. a.

**Quand on n'a pas ce que l'on aime
Il faut aimer ce que l'on a.
(Roger de Bussy Rabutin,
1618-1693)**

Je suis traductrice, à Londres, de l'anglais au français du Canada depuis maintenant 12 années. Voici un bref portrait du marché de la traduction en Grande-Bretagne. Dans ce pays, les traducteurs, terminologues et interprètes, plutôt que de traiter directement avec les gouvernements, les entreprises, les laboratoires pharmaceutiques, etc., transigent avec des *translation agencies* ou encore des *translation companies*. Ces dernières emploient des traducteurs à temps plein qui traduisent généralement vers les langues les plus courantes en Europe, soit le français, l'anglais, l'espagnol ou l'allemand, alors que les agences servent uniquement d'intermédiaires entre le client et le

traducteur ou l'interprète. À cheval entre les deux, on trouve aussi des agences qui relisent les traductions dans la mesure de leurs moyens.

Il est évidemment plus rentable de se constituer une clientèle « directe » à qui l'on peut se permettre de demander des tarifs plus élevés qu'aux agences, mais par les temps qui courent, je considère tout client direct comme un bonus. Personnellement, je peux compter sur les dix doigts le nombre de clients directs donneurs d'ouvrage qui ont fait appel à mes services. C'étaient en grande majorité des offices de tourisme de différentes régions du Royaume-Uni qui, pour la plupart, font maintenant rédiger leurs brochures en langues étrangères dans les pays où ils sont représentés. En Grande-Bretagne, il y a une grande méconnaissance du métier de traducteur et les entreprises ne

comprennent pas l'avantage de s'adresser directement au traducteur.

Il y a quelques années, on a même vu des grands laboratoires pharmaceutiques d'Europe fermer leurs services de traduction et, par la suite, faire appel aux anciens employés qui se sont vus obligés de pénétrer le marché des traducteurs indépendants. Cette situation a sans doute été profitable pour les nouveaux traducteurs indépendants, car les salaires sont généralement dérisoires. Dans les journaux comme le *Guardian*, il n'est pas rare de voir des offres d'emploi où des traducteurs compétents dans des langues comme le japonais se voient offrir des salaires de 15 000 £ à 20 000 £ (30 000 \$ à 40 000 \$) par année.

Près de 95 % de mon revenu provient des agences. C'est à elles que les entreprises font appel pour traduire leurs documents, sites

Web, publicités, manuels d'utilisation, études de marchés et bien plus encore. Souvent, leurs documents doivent être traduits dans plusieurs langues; une agence ou une entreprise de traduction sera donc plus à même de gérer ce type de projet. Dans le dernier bulletin de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI) de Grande-Bretagne, une entreprise de traduction bien connue ici, Wordbank, nous informe qu'elle assure des services de localisation en 67 langues, notamment l'arabe, l'afrikaans, l'hébreu et le swahili. D'autres agences s'occupent non seulement de trouver des traducteurs et des interprètes, mais aussi des enseignants, des voix hors champ ou des transcribers, ou encore se spécialisent dans un type de traduction particulier, notamment le juridique, le médical et même le domaine de la médecine vétérinaire.

Heureusement, plusieurs de ces agences ou entreprises de traduction consultent le site de l'ITI¹ pour trouver des traducteurs dans la combinaison de langues de leur choix. Jusqu'à maintenant, je suis la seule Québécoise au Royaume-Uni membre de l'ITI et du CIL (Chartered Institute of Linguists), traduisant de l'anglais au français (particulièrement pour le « Canada français »), bien qu'il y ait un autre Québécois traducteur à Londres, non-membre de ces deux organismes.

L'une des raisons qui m'a amenée à devenir membre de l'OTTIAQ était d'offrir à mes clients la possibilité de trouver une ou un collègue pour me remplacer lorsque j'ai déjà du pain sur la planche, si je suis dans l'impossibilité d'accepter les délais fixés ou si le domaine ne me convient pas... à la condition qu'ils me consultent d'abord pour le prochain contrat! Une valeur ajoutée qui plaît bien aux clients et, je pense, aux collègues. ☺

1. www.ITI.org.uk



Première conférence sur la traduction médico-pharmaceutique au Canada

Par Martine Picard, trad. a.

C'est le 8 mai dernier qu'a eu lieu, à l'Université de Montréal, la toute première conférence sur la traduction médico-pharmaceutique. Les quelque 250 participants ont eu droit à un tour d'horizon complet en six volets de la traduction médico-pharmaceutique au pays.

Les deux premiers volets portaient respectivement sur la traduction médicale en entreprise et sur sa pratique à la pige. En présentant ces deux volets l'un à la suite de l'autre, les organisateurs ont permis aux participants de bien cerner la différence entre ces deux réalités ainsi que les défis et avantages

qui leur sont propres. La troisième série d'exposés traitait de la traduction médicale au gouvernement fédéral et au gouvernement de l'Ontario. Deux contextes différents, deux façons de gérer la traduction. Dans le quatrième volet, sur les dictionnaires et l'usage, les conférenciers ont énuméré quelques particularités de la terminologie et de la langue médicales au Québec et en France. Ils ont rappelé aux participants qu'ils ne doivent pas s'en remettre uniquement aux dictionnaires et aux banques de données ni à un seul ouvrage. Ils ont également souligné l'importance de se fier à son jugement et à son

sens critique lorsque vient le temps d'évaluer l'usage. Les conférenciers du cinquième volet ont brossé un tableau de l'enseignement de la traduction médicale à l'université. Les participants ont pu entendre le point de vue d'une professeure et d'une étudiante à la maîtrise sur les programmes de traduction, sur l'importance des stages et sur l'encadrement de la relève. Enfin, le sixième et dernier volet a permis aux participants d'en apprendre davantage sur deux réseaux de traduction médicale : Le Réseau Entraide Traduction Santé (ETS), qui regroupe quelque 35 traducteurs du domaine de la santé, et le Groupe

traduction – Rx & D, composé de traducteurs des entreprises pharmaceutiques membres de l'association Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

Cette première conférence a mené aux constatations suivantes : il y a accroissement de la demande en traduction médicale ; on manque de traducteurs spécialisés ; il est essentiel de favoriser la formation de la relève ; et, enfin, on doit accorder une grande importance au réseautage, quel que soit le milieu de pratique. Tous les exposés de la conférence sont accessibles sur le site du Groupe traduction – Rx & D, au www.groupetraduction.ca.

Martine Picard exerce sa profession à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, à Montréal.

Faites-vous du dépouillement terminologique avec ces outils ?

A) Le surligneur

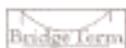


B) Les comprimés d'acétaminophène USP



Si oui, demandez-nous une ordonnance **SynchroTerm**.
Création terminologique à la vitesse de la lumière et soulagement instantané.

SynchroTerm, garanti sans maux de tête. Attention : **SynchroTerm** peut créer une dépendance.



1751 rue Richardson, suite 2504, Tél.: 514-932-7670, Fax: 514-932-3129, courriel : ventes@bridgeterm.com

Notes et contrenotes

Ni fin ni cesse

Eve Renaud, trad. a. (Canada)

Qu'ont en commun Beethoven, Schubert, Dickens, Chabrier, Puccini, les frères Grimm et la susignée? Non, ni siècle de naissance ni vérole ou que sais-je encore, mais une œuvre inachevée.

On n'entendra jamais la 10^e de l'un ni l'authentique 8^e de l'autre. Le doute pèsera pour l'éternité sur l'oncle d'Edwin Drood. On ne saura pas sur quelle note Briséis et son fiancé devaient s'étreindre une dernière fois. Nul ne nous dira si Calaf et Turandot étaient destinés à s'embrasser dans l'intensité du grave ou le triomphe de l'aigu.

Quant aux frères Grimm, ils eurent beaucoup de fer au feu avant de s'éteindre. Jacob, l'aîné, fut bibliothécaire, écrivain, juriste, philologue, professeur et protestataire. Wilhelm fut écrivain, juriste, professeur, protestataire... et valétudinaire pendant 70 ans.

Ce sont des recherches linguistiques qui les menèrent à la publication des contes. Les frères souhaitaient en effet consigner l'évolution de la prononciation des voyelles et des consonnes allemandes. Ils partirent donc en quête de locuteurs de régions et d'âges divers et sollicitèrent d'eux des récits folkloriques et des légendes, sûrs de recueillir de cette façon un bon échantillon de parler naturel. Faisant flèche de toutes voix, ils publièrent les contes qui les rendirent célèbres, mais qui ne sont finalement qu'un produit dérivé de l'objectif premier (http://en.wikipedia.org/wiki/Grimm_Brothers).

De *Cendrillon* et de *Blanche-Neige et les sept nains*, notamment, la plupart d'entre nous ne connaissons que des versions édulcorées. Dans leurs versions Grimmaçantes, que les frères voulaient le plus près possible des récits folkloriques initiaux, les belles-sœurs de Cendrillon tentent de chasser la pantoufle de vair

(ou de verre) en se coupant qui le talon, qui les orteils. La méchante reine de *Blanche-Neige* doit pour sa punition danser le cotillon dans des pantoufles de fer, chauffées à blanc.

Mais revenons à nos moutons. Au terme de ces enfantillages, les frères écrivirent un dictionnaire : le *Deutsches Wörterbuch*. Ou tout au moins un cinquième de dictionnaire. Ils s'attelèrent à la tâche en 1854 mais, en 1859, à la lettre D, Wilhelm descendit au tombeau. Puis, en 1863, à la lettre F, ce fut au tour de Jacob de finir ses jours. Cinq ans pour les quatre premières lettres, et quatre pour en ajouter deux, c'est encore plus lent que l'Académie. Il faut dire pourtant à leur décharge qu'eux n'étaient pas immortels, comme ils l'ont admirablement prouvé, et qu'ils étaient seulement deux. Et puis, on ne traite pas *Donaudampfschiffahrts-elektrizitaetenhauptbetriebswerk-bauunterbeamten-gesellschaft* ou *Familienzusammenführung* en criant *Kaninchen*¹ ou *Meißel*². Surtout si on ne dispose pas encore du K ni du M.

Des ambitieux prirent le relais et achevèrent le projet... dans les années 1960. Ceux-là devaient porter des pantoufles de plomb! Wikipédia, toujours, indique que l'ouvrage, colossal, pesait 84 kg. On pourra s'étonner de cette information, puisque archivistes et bibliothécaires mesurent plutôt les documents au pied linéaire, mais rappelez-vous vos examens de traduction, quand vous deviez transbahuter tous vos ouvrages de référence, et vous apprécierez la précision.

Transposons maintenant à l'époque contemporaine et supposons qu'une personne connaissant mal le français décide néanmoins de traduire un texte anglais (ça s'est vu, me dit-on) à l'aide d'un



dictionnaire français qui ne se rend qu'à la lettre F. Nous supposons aussi que notre traducteur a la science innée des articles. Ben quoi, vous êtes bien arrivés à croire au prince charmant!

Nous choisirons avec à-propos cette version de Cendrillon (*Ashenputtel*), qui date de 1812. La traduction anglaise (*Cinderella*) est du professeur D.L. Ashliman (www.pitt.edu/~dash/type0510a.html#grimm). J'ignore toutefois si c'est son nom qui l'a incité à s'intéresser à Cendrillon.

Le texte de départ est donc :

« Once upon a time there was a rich man who lived happily for a long time with his wife. Together they had a single daughter. Then the woman became ill, and when she was lying on her deathbed, she called her daughter to her side, and said, "Dear child, I must leave you now, but I will look down on you from heaven. Plant a little tree on my grave, and when you want something, just shake the tree, and you shall get what you want." »

Traduction de A à F :

À un couple fortuné ayant coulé beaucoup d'années favorables avait été donnée une fille, Cendrillon, cependant dépourvue de fratrie. Et l'épouse devint brusquement dolente. Alitée, approchant de la fin, elle appela Cendrillon et dit : « Chère enf

Vous étiez prévenus. ☹

1. Lapin
2. Ciseau

○ Échappées sur le futur

18 – 21 octobre 2006, Seattle/Bellevue, Washington — American Literary Translators Association, **29th Annual ALTA Conference**. www.literarytranslators.org/conference.html

27-28 octobre 2006, Mons, Belgique — Institut de linguistique de l'Université de Mons-Hainaut et École d'interprètes internationaux, **Au-delà de la lettre et de l'esprit : Pour une redéfinition des concepts de source et de cible**. Pour proposer une communication : nadia_damelio@hotmail.com

1 – 4 novembre 2006, La Nouvelle-Orléans, Louisiane — **47th Annual Conference of the American Translators Association**. Pour proposer une présentation : www.atanet.org/conf2006/abstract_online.htm

2 – 5 novembre 2006, Winterthur, Suisse — Comité des interprètes judiciaires et des traducteurs juridiques de la FIT, Zürcher Hochschule Winterthur et Institut de traduction et d'interprétation, **Huitième Forum international d'interprétation et de traduction auprès des tribunaux et administrations**. www.forum-zuerich.ais-oeg.com

24 novembre 2006, Montréal, Québec, Canada — **Congrès de l'OTTIAQ**. www.ottiaq.org

Traduction et gestion du stress

Le dernier numéro de *The Linguist* (vol. 45, n° 2) nous propose un article qui dévoile les secrets de la gestion du stress. « *Is stress the price of success* » s'adresse particulièrement aux travailleurs autonomes et aux pigistes sur qui le fléau risque de s'abattre du début à la fin de leur carrière. Michael Bennis, traducteur pigiste, journaliste et consultant en image de marque suggère des stratégies antistress adaptées à chaque étape et à diverses circonstances de la vie professionnelle, qui permettront de gérer le stress plutôt que de le subir. Ses conseils vont



de la réflexion à l'ergonomie, en passant par l'utilisation judicieuse et intelligente d'outils technologiques, notamment de certains logiciels de gestion de projet comme Translation Office 3000 (www.translation3000.com), LTC Organiser Freelance (www.langtech.co.uk) et de simples outils d'administration comme PractiCount and Invoice (www.practicount.com), sans oublier les outils d'aide à la traduction. Il se penche également sur la gestion de crise et les situations problématiques d'urgences ou de retards.

Dans le même numéro, en page 46, Michael Marks informe ceux qui songent à sillonner l'Europe en quête de contrats à la pige des problèmes auxquels ils risquent de se heurter. Il s'arrête à la question de l'impôt et à celle des lois et règlements, parfois complexes, qui régissent le travail dans certains pays, notamment en

Allemagne. M. Marks invite les éventuels candidats à se montrer extrêmement prudents dans leurs rapports avec certaines agences de gestion qui offrent à grand renfort de publicité des solutions « à taille unique », adaptables à tous. Ceux qui veulent savoir en quoi consistent les services d'un bon intermédiaire peuvent s'adresser à info@nymanliden.co.uk en inscrivant Overseas Compliance à l'entrée *objet*.

Dans le numéro précédent (vol. 45, n° 1), Paul Wood montrait comment la profession de traducteur peut être accessible aux non-voyants grâce à un afficheur braille et expliquait comment la traduction audio de scènes de films ouvre aussi les yeux des voyants en déconstruisant leurs idées préconçues.

Toujours dans le domaine de la culture cinématographique, l'article aborde la question de la traduction de l'anglais vers une langue de la famille algonquienne, le powhatan, qui a cessé d'être parlée vers 1780. Il s'agit, comme nous pouvons le deviner, de la langue de Pocahontas dans le film *The New World*. L'auteur nous révèle sur quoi s'est basé le traducteur pour « ressusciter » cette langue.

Domaine juridique

Dans le numéro 1/2006 de *Hieronymus*, Frédéric Houbert propose une réflexion sur les dictionnaires juridiques. Il dresse l'état des lieux de la recherche en lexicographie juridique et de la recherche dictionnaire (commerciale). De plus, il met en évidence la valeur autoformatrice des dictionnaires juridiques, tant unilingues que bilingues, et étaye ses propos à l'aide de nombreux exemples. Selon lui, les dictionnaires juridiques se classent en deux groupes : les « classiques » et les « terminologiques ». Des comparaisons entre divers dictionnaires, dont le *Juriterm* de l'Université de Moncton, viennent concrétiser les

explications de l'auteur. En conclusion, une mise en perspective témoigne de l'indispensabilité des dictionnaires juridiques, non seulement pour les traducteurs, mais aussi pour les professionnels du droit. Dans le même ordre d'idées, Frédéric Houbert signe dans le n° 208 de *Traduire*, un autre article intitulé « Le traducteur juridique et les dictionnaires : amis ou ennemis ? »



Toujours dans *Hieronymus*, Marianne Hoffmann donne un compte rendu de l'exposé de Marc Bonhomme, professeur de linguistique française à l'Université de Berne, sur les fonctions de l'anglais dans la publicité suisse. Entre autres effets de la langue d'Andy Warhol et des Beatles, on notera avec intérêt « l'effet miracle » produit sur les oreilles du consommateur suisse. Le professeur Bonhomme répond de façon intéressante à la question « Faut-il traduire l'anglais publicitaire ou non ? » et conclut en affirmant que « le tout anglais n'est pas une formule magique ». Quels résultats donnerait une telle analyse au Québec ? *Hieronymus* invite ses lecteurs à alimenter sa nouvelle rubrique « Humour ».

Traduire

Dans le numéro 208 de la revue *Traduire*, Michel Ballard plonge au cœur du rapport de la traductologie à la traduction. Il décrit la nature de la traduction, qu'il perçoit comme étant triple : matérielle, spirituelle et sociolinguistique, et explique la portée de cette nature sur l'acte de traduire. Ainsi, il s'arrête sur la démarche, le sens et la lecture. Il propose une traductologie qui, plutôt

que de dire au traducteur ce qu'il faut faire, observe des façons de faire en cherchant à décrire leur fonctionnement et leur raison d'être. Il met en évidence, à l'aide d'exemples, le fait que la réexpression et la réécriture réclament une subtilité qui dépasse la formule ou le procédé (Vinay et Darbelnet). Il explore également la créativité nécessaire à la réexpression.

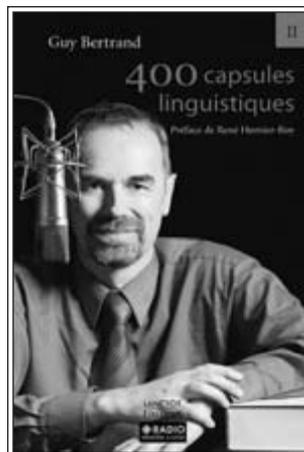
Quelques pages plus loin, Adriana Lau aborde les enjeux du multilinguisme mis en cause dans un projet d'écriture quadrilingue français, anglais, espagnol et portugais. Douze traductrices ont travaillé au projet. Une expérience inspirante, mais non exempte de difficultés, qui a réuni des participantes du Brésil, de Cuba, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, du Paraguay et du Venezuela.

Le langage et l'homme

La revue *Le langage et l'homme* propose un numéro spécial sur la didactique des langues vivantes. Dans ce numéro, les auteurs se penchent sur l'approche théorique et méthodologique. On veut définir la tâche-problème en tant que dispositif pédagogique central du cours de langue par exemple, en essayant de voir si les tâches-problèmes proposées en classe par le professeur peuvent rejoindre les situations-problèmes auxquelles l'étudiant devra faire face dans sa vie professionnelle. La réflexion touche autant l'enseignement de la langue maternelle que celui d'une langue étrangère. Comme il n'existe pas de méthode d'enseignement parfaite, on analyse en fin de volume les inconvénients de cette méthode. On y lira également des études de cas et un article très intéressant de Jean-Yves Richard, du Centre d'enseignement du français et de l'anglais de l'Université McGill, intitulé : « Résolution de problèmes et récit légendaire : un cas d'isomorphisme ». Un numéro à ne pas manquer!

D'une capsule à l'autre

400 capsules à lire page après page sur des questions linguistiques de tous les jours, ou moins souvent.



BERTRAND, Guy, 400 capsules linguistiques, éd. Lanctôt, 269 p., 2006.

Voici un genre de livre à ouvrir n'importe où pour trouver un commentaire sur une foule de problèmes linguistiques, de nature très diverse. À titre d'exemples, locutions mal citées (*chercher la petite bête noire*), locutions d'origine lointaine (*monter sur ses grands chevaux, passer du coq à l'âne*), anglicismes en vogue (*reengineering, pulp magazine*), archaïsmes (*taponer, cossin, motton*), fautes de grammaire (*rencontrer un problème, initier quelque chose*), calques de sens ou de forme (*démotionner, extatique, tordre le bras*), quasi-synonymes (*capable et susceptible; cosmonaute et taïkonauta*), termes franco-français et leur équivalent québécois (*cellulaire / portable / flip phone, surf*

des neiges / snowboard). Nombre de ces capsules émanent vraisemblablement des questions posées par les membres de Radio-Canada au linguiste, qui exerce dans la grande Maison, par exemple : la prononciation de *sept* et de *neuf*, de *l'Utah*; la *x^e médaille en autant de jours*; les *Olympiades*; *tenir l'antenne*; *prequel* et *sequel*; *payola*; les gentilés de Niger et de Nigéria... Cela dit, l'absence d'index, pourtant il y en a dans le site de Radio-Canada, exige de tout lire pour connaître le contenu, exercice somme toute agréable, et ensuite de se fier à son propre « disque dur » cervical, que les langagiers ont heureusement fort bien développé. ☺

Solange Lapierre

Actualité

L'Actualité langagière (vol. 3, n° 1), dans un article écrit en français et en anglais, nous fait part de la collaboration du Bureau de la traduction avec le gouvernement du Canada en vue du développement des langues autochtones et nous révèle les succès générés par une telle collaboration.

Nous lirons également avec intérêt un article sur les règles grammaticales en matière de lois et de règlements : majuscule et italique, loi ou règlement employé elliptiquement, traduction des titres de lois et division des textes de loi. L'article se termine par une liste de liens Internet utiles.



Quelques pages plus loin, Frances Peck nous montre, par de nombreux exemples, qu'en matière de concision, il ne faut pas jeter les spaghettis avec l'eau de cuisson. Ses conseils nous aideront à améliorer la clarté de notre écriture, notamment grâce à la simplicité, à la précision et à la force des mots que nous employons.

Les recherches de Frédéric Leroux fils nous révèlent que la « barbarie » n'est pas l'apanage des Québécois. En effet, elle aurait osé se glisser à la prestigieuse Assemblée nationale française. Sous quelle forme et avec quel espoir d'avenir? Vous trouverez présumément ou supposément la réponse dans la dernière cuvée des Mots de tête.

Autre source de « mots de tête » : la rédaction non sexiste

que prônent les innovateurs et qui subit parfois la critique des contrôleuses, mais pas celle des contrôléurs. Fautes ou innovations? Les nouvelles formes féminines soulèvent bien des cas de conscience. Céline Labrosse analyse les occurrences de ces mots, rejetés par les dictionnaires, mais de plus en plus adoptés par les rédacteurs. Il s'agit d'un premier article qui examine sous toutes ses formes un corpus tiré de publications gouvernementales, de revues et de magazines. Cet article est rédigé en nouvelle orthographe.

Richard Oslund nous parle des incohérences de l'anglais écrit qui n'a pas suivi l'évolution de la langue orale, ce qui, selon lui, réduit les probabilités d'en faire la langue officielle de l'humanité du *xxiv^e* siècle. Il termine en disant que la formule de salutations terrestre du futur sera sans doute « Ni hao! » plutôt que « Greetings from Earth! »

Jacques Desrosiers nous parle de l'accord en nombre des noms de ville qui contiennent l'article *les*; Les Éboulements sont ou est...? À lire absolument.

Quant à André Racicot, il nous conseille de nous méfier si nous avons à traduire le terme *democratic development*, que « développement démocratique » semble, a priori, rendre de façon adéquate. Sa réflexion nous amène sur la voie du bon sens.

Barbara McClintock unit les deux solitudes en mettant en évidence, à l'aide du mot *Hypothec*, le fait que le Québec est aussi une société distincte dans le monde anglophone.

Comme toujours, les lecteurs hispanophones et hispanophiles pourront lire quelques articles dans une langue qui leur est chère.

Et, si vous avez besoin d'un nouvel ordinateur, ne l'achetez pas avant d'avoir lu le Carnet techno, vous pourriez faire d'importantes économies. ☺

Brigitte Charest, trad. a.

Ponctuer : art ou ensemble de règles ?

On, le sait... que de peines, d'ennui que de lectures : laborieuses sont causées par, une ponctuation ? Déficiente !

Par Michel Nepveu

Pour des raisons qui pourraient sans doute faire l'objet d'un livre entier, la ponctuation semble souvent osciller entre rigueur et licence. Il suffit pour le constater de lire. Que de différences, que d'écarts, que d'utilisations variées de la ponctuation chez les écrivains. Céline, bien sûr, Marie-Claire Blais ici, Claude Simon... l'ont bousculée à souhait, avec des bonheurs variables. Et il y a les innombrables autres, moins... excessifs. Nathalie Sarraute, faisant tenir la suspension de la pensée dans les points bien nommés : « Continuez. Dites-nous. Vous aviez déjà commencé... Si on ne vous avait pas interrompu... mais on a perdu assez de temps... nous vous supplions... Ne nous faites pas languir... » À ces phrases lapidaires ignorant la virgule répond Jean Rouaud, concis ou prolix, toujours magnifique : « Ce qui nous rappelle que le corps de Bernadette, lui, est intact, le corps du délit, le corps visionnaire, exhumé en septembre 1909, comme momifié, disent les spécialistes, et qui repose dans une chaise vitrée située dans la chapelle du couvent de Saint-Gildard de Nevers, dans un temple de verre, où la minuscule petite sœur, connue sous le nom de sœur Marie Bernard, penche son beau visage endormi vers les visiteurs. »

Il y a Flaubert, artisan attentif, méticuleux, infaillible, affectionnant les pauses fortes et les virgules

avant les conjonctions : « On voyait entre les arbres courir les esclaves des cuisines, effarés et à demi nus; les gazelles sur les pelouses s'enfuyaient en bêlant; le soleil se couchait, et le parfum des citronniers rendait encore plus lourde l'exhalaison de cette foule en sueur. » Il y a les bizarreries de Paul Léautaud — ces virgules avant les tirets — ces phrases comme laissées là et reprises à répétition : « J'avais d'abord songé à les reproduire dans ce livre, pour m'éviter l'ennui de copier des citations, ce que j'ai fait en courant et peut-être bien mal; puis, j'ai réfléchi, j'ai eu des scrupules : pour les trois francs qu'on le paiera, ce livre en contient assez, — et j'ai remis ces lettres à plus tard. »

Le sens plutôt que la convention

On pourrait évidemment multiplier les exemples. Bernard Tanguay l'a compris, qui nuance judicieusement les règles, qui semble soupeser, grammaire en main, oreilles aux aguets. Aussi peut-on se régaler de propos du genre : « Si deux phrases courtes forment un ensemble, la virgule s'efface *le plus naturellement du monde*. » Ou encore : « L'usage est hésitant, mais en début de phrase — surtout s'il y a inversion du sujet —, *il semble raisonnable* de ne pas

mettre de virgule après un complément indirect. » On l'aura compris, le dogmatisme n'est pas le propos de l'auteur, et la ponctuation relève davantage pour lui du sens que de la convention : « Presque tous condamnent la répétition du deux-points, mais si l'on juge que ce n'est pas fait aux dépens du lecteur, où est le mal ? »

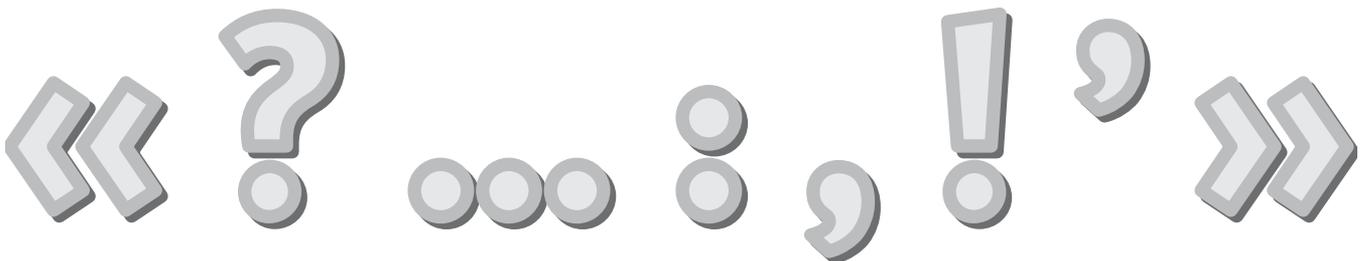
Ce livre est donc fort recommandable. On pourra certes s'étonner de certains détails éditoriaux; par exemple, l'absence de tout ordre alphabétique dans une table des matières qui était condamnée au cas par cas; l'absence de la répétition de la mention rappelant (comme on le fait dans le Grevisse), que les

numéros renvoient aux chapitres, et non aux pages. On aurait même pu souhaiter, dans un ouvrage traitant de la chose, une entrée « Absence de ponctuation » — pourquoi pas ? L'identification des sections, par contre, par un carré noir contenant un signe de ponctuation est charmante et pratique.

Mais bon, laissons ces brouilleries, et lisons attentivement et avec plaisir l'ouvrage de Bernard Tanguay, car il est excellent et donne à penser que la ponctuation est bel et bien, comme le titre l'annonce, un « art »; ici — cédon au plaisir de la citation : « La minuscule est normale, les guillemets, souhaitables. » ☺



TANGUAY, Bernard. *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec Amérique, 2006, 246 p.



AnneMarie Taravella

Canada-Québec

DUBORD, Céline, *Dictionnaire terminologique de l'ébénisterie*, Montréal, Institut québécois de l'ébénisterie (IQÉ), 2005, 489 p., ISBN 2980915009.

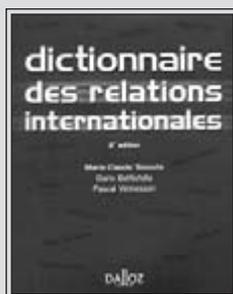


Cet ouvrage de plus de 500 pages contient près de 4000 définitions portant sur les termes courants utilisés en ébénisterie et est réparti en 12 chapitres : assemblages, meubles, parties de meubles, bois, outils, quincaillerie, finition, moulures et ornements, ébénistes et noms importants, chronologie des mouvements, tableau des noms de bois, vocabulaire : français-anglais et anglais-français.

Renseignements auprès de l'IQÉ : 418 525-7060.

Droit

SMOUTS, Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario et Pascal VENNESSON, *Dictionnaire des relations internationales*, 2^e édition, Paris, Dalloz, coll. « Dictionnaires Dalloz », 2006, 569 p., ISBN 2-247-06591-0.



Ce dictionnaire encyclopédique d'environ 130 entrées présente les approches, concepts et méthodes de l'analyse des relations internationales (définition, histoire, application contemporaine). Cette deuxième édition a été profondément remaniée.

Gestion

DESROCHES, Alain, LEROY, Alain, QUARANTA, Jean-François et Frédéric VALLÉE, *Dictionnaire d'analyse et de gestion des risques*, Cachan, Hermès Science Publications (Lavoisier), coll. « Management et informatique », 2005, 478 p., ISBN 2746211734.



Ce dictionnaire présente les principaux termes utilisés en analyse et gestion des risques, pour tous les secteurs de l'activité industrielle ou des services. Il propose : la définition des auteurs correspondant à l'usage le plus courant du terme, les différences avec les terminologies existantes (essentiellement des normes), des compléments à la définition parfois et des exemples pratiques d'application.

PÉRETTI, Jean-Marie, *Dictionnaire des ressources humaines*, 4^e édition, Paris, Vuibert, 2005, 288 p., ISBN 2-7117-7832-0.



En plus de 2 000 entrées, cet ouvrage circonscrit et définit la terminologie actuelle des ressources humaines et les nouveaux concepts et présente les termes les plus fréquemment utilisés. Le vocabulaire couvert dans cet ouvrage est celui utilisé dans la fonction Ressources humaines et dans l'enseignement lié à ce domaine : droit du travail (y compris Sécurité sociale), institutions et organismes (tous les sigles sont explicités), organisation, histoire, etc.

BALLARD, Michel, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2005, 128 p., ISBN 2200341504.



Cette nouvelle approche du commentaire de traduction apporte en premier lieu les éléments méthodologiques de base nécessaires à la description ordonnée des textes. Elle offre ensuite la possibilité de les appliquer de manière progressive, des commentaires simples et autocorrectifs à des commentaires comparés plus complexes. Des corrigés, un index, des indications bibliographiques et des propositions de travaux plus synthétiques complètent l'ensemble.

Langues étrangères

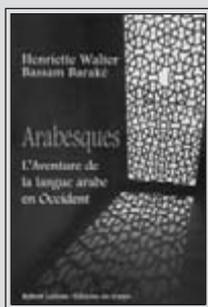
PÉRENNEC, Marcel, *Éléments de traduction comparée français-allemand*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2005, 128 p., ISBN 2200341512.

Ce manuel propose une approche linguistique et systématique de certains problèmes de traduction. Partant du principe que toute traduction doit être précédée de l'interprétation du texte-source, il fournit les éléments d'analyse nécessaires à cette interprétation. Il met l'accent prioritairement sur les traductions par changements structuraux, dans le groupe verbal comme dans le groupe nominal. Chaque point abordé est illustré par de nombreux exemples extraits de corpus littéraires ou journalistiques et fait l'objet d'exercices d'application avec corrigés.

○

WALTER, Henriette et Bassam BARAKÉ, Arabesques : l'aventure de la langue arabe en Occident, Paris, Robert Laffont, 2006, 322 p., ISBN 2-221-09806-4.

La langue arabe : une passerelle inattendue entre les cultures de l'Orient et de l'Occident... Cet ouvrage décrit le cheminement historique de la langue arabe et des gens qui l'ont parlée, enrichie, normalisée ou illustrée, et propose une sorte de visite guidée à l'intérieur des manifestations orales de cette langue, tout en soulignant au passage ce qu'elle a donné et ce qu'elle doit aux autres langues, et en particulier à la langue française (deux glossaires sont consacrés à leurs emprunts réciproques).



Les entrées sont multiples et aisément repérables : cartes géographiques, tableaux, liste de mots commentés, événements historiques se détachant à l'intérieur d'un cadre, pauses récréatives proposant des énigmes linguistiques dont la solution est à découvrir en tenant le livre à l'envers. L'ouvrage comporte de nombreuses annexes.

Sciences de la vie

Atlas pratique des poissons et méthodes de pêche, Paris, Glénat, coll. « Pratique », 2006, 240 p., ISBN 2723452018.



Cet ouvrage recense les poissons de rivière et de mer les plus prisés et les plus recherchés. Il présente une cinquantaine d'espèces de poissons et fournit pour chacune d'entre elles la description, les mœurs, les habitudes alimentaires, le lieu de vie ainsi que les meilleures techniques pour les pêcher.

○

ESPINOSA, Éric et Pascal CHILLET, Immunologie, Paris, Ellipses, 2006, 432 p., ISBN 2-7298-2433-2.



Ce cours d'immunologie a pour objectif de présenter d'une manière claire et concise le fonctionnement du système immunitaire humain. Il s'articule en trois grandes parties : les bases de l'organisation et la stratégie du système immunitaire, les mécanismes et le fonctionnement des immunités innée et adaptative, les points importants en relation avec la pathologie. Les auteurs ont utilisé des données scientifiques récentes présentées avec un souci de pédagogie pour faciliter l'apprentissage des notions fondamentales et la compréhension de mécanismes complexes.

Sciences sociales

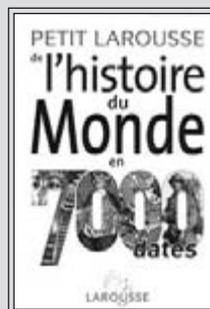
Eco, Umberto, Sémiotique et philosophie du langage, 2^e édition, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2006, 288 p., ISBN 2130554199.



La réflexion s'organise autour d'une série de termes classiques qui ont été étudiés soit par la philosophie du langage, soit par la sémiotique. L'ouvrage est organisé en cinq chapitres, intitulés : « Signe et inférence », « Dictionnaire versus encyclopédie », « Métaphore et sémosis », « Le mode symbolique » et « La famille des codes ».

○

Petit Larousse de l'histoire du monde en 7000 dates, Paris, Larousse, 2006, 800 p., ISBN 2035826357.



Cet ouvrage permet de connaître toutes les dates importantes de l'histoire du monde mais aussi de les resituer dans leur contexte international (culture et civilisation). L'ouvrage est découpé en grands chapitres correspondant à une période ou à un siècle, chaque chapitre s'ouvrant sur une synthèse générale de la période. Dans la chronologie qui suit, chaque date événement est enrichie par des développements permettant de la resituer dans son contexte ainsi que de courtes biographies des principaux personnages. Un cahier hors texte de 32 pages rassemble 50 cartes en couleur issues du fonds Duby qui montrent les principaux moments et les grands empires. Index des personnages.

Traductologie

DUNNE, Keiran J. (ed.), Perspectives on Localization, Amsterdam, John Benjamins, 2006, 356 p., American Translators Association Scholarly Monograph Series (xiii), ISBN 90 272 3189 3.



In recognition of the growing importance of localization, this volume explores a certain number of key issues, including : localization cost drivers and cost-containment strategies, localization quality and customer-focused quality management, terminology management in the localization process, the creation and application of language industry standards, and moving from translation reuse to language reuse.

Henry Vizetelly, pionnier de l'édition moderne en Grande-Bretagne

D'origine italienne, la famille Vizetelly (de *Vizzetelli*) tient un rôle de premier plan dans les domaines du journalisme et de l'édition, dès son arrivée sur le sol britannique, à la fin du XVIII^e siècle. Henry Vizetelly (1820-1894) fonde, avec son frère, James, Vizetelly Brothers & Co. (1842-1849), et, seul, Henry Vizetelly, Printer and Engraver (1850-1861, 1864-1865). En 1855, il crée, avec David Bogue, *The Illustrated Times*, mais, après la mort de son associé, en 1859, il vend sa part. Au cours des années 1840 et 1850, il lutte contre le droit de timbre et contre l'impôt sur le papier journal. En 1865, il déménage à Paris, où il travaille pour plusieurs journaux londoniens comme correspondant à l'étranger. Lors de son séjour, il fait publier sa traduction du volume *The Man with the Iron Mask* de Marius Topin, parue chez « Smith, Elder & Co. » en 1870, et de nombreux ouvrages sur les vins français et la Commune de Paris.

En 1877, H. Vizetelly quitte Paris pour Londres où il fonde Vizetelly & Co., qui, de mai 1880 à décembre 1890, publie quelque 250 titres de 110 auteurs, dont 48 écrivains français; quatre d'entre eux rassemblent 55 % des titres : Fortuné du Boisgobey, Émile Zola, Émile Gaboriau et Georges Ohnet. Près de 140 titres sont des ouvrages français en traduction anglaise. La maison innove en créant des « collections » [series] : « Du Boisgobey's Sensational Novels » (39 titres), « Zola's Realistic Novels » (18 titres), « Gaboriau's Sensational Novels » (12 titres), « Celebrated Russian Novels » (10 titres), « French Sensational Novels » (7 titres). Or, ce sont précisément les traductions des romans d'Émile Zola qui enterrent Vizetelly & Co.

Un Zola à l'anglaise

Dans la bataille sur la pratique sociale de la diffusion de la littéra-

ture traduite pendant cette décennie, Vizetelly joue un rôle déterminant. Il veut lancer son projet de traduction dans une société hostile à tout ce qui n'est pas bienséant, du moins dans le domaine public, où la National Vigilance Association (N.V.A.), fondée en 1886 afin de promouvoir la pureté sociale, jouit d'un certain pouvoir politique, où les *circulating libraries* décident des livres qui seront publiés et où l'on vit toujours dans l'ombre de Thomas Bowdler. H. Vizetelly revient dans cette société oppressive après avoir passé une bonne dizaine d'années à Paris, où, en 1877, il est témoin du scandale causé par *L'Assommoir* (roman et pièce).

L'éditeur achète les droits d'auteur d'un grand nombre d'œuvres de Zola et, en dépit de ce qui est annoncé sur la page titre de certaines traductions, il commence à expurger les romans. Vizetelly & Co. publie une édition en un seul volume, de *Nana* en mars 1884, de *The « Assommoir »* en juillet 1884, de *Piping Hot!* en février 1885, de *Germinal* en juillet 1885 et de *The Ladies' Paradise* en 1886, entre autres titres. Selon une annonce du catalogue de la maison d'avril 1885, les traductions de *Germinal*, de *La Curée* [*The Rush for the Spoil*] et de *Thérèse Raquin* sont alors en préparation. Afin de les rendre attrayantes, on les présente comme non abrégées. Toutefois, le lecteur britannique qui les lit ainsi ne connaît qu'un Zola habillé à l'anglaise.

Lors de sa parution en 1887, *La Terre* suscite, en France, une réaction très négative. Peut-être à cause de celle-ci, H. Vizetelly fait faire la traduction anglaise du roman. Vers la fin de 1887, le premier traducteur refuse de terminer son travail à cause de la langue utilisée, puis un deuxième réagit de la même façon. C'est pourquoi Ernest Vizetelly, fils de Henry, recommande la suppression de certains passages et la modification du vocabulaire. En mars 1888, *The Soil* est prêt pour l'impression. Entre

temps, la N.V.A. demande l'appui du moraliste William Stead, éditeur du *Pall Mall Gazette*, dans sa campagne de censure des traductions publiées par Vizetelly & Co. Dans un article de journal, Stead accuse Vizetelly de ne pas avoir essayé d'expurger les romans de Zola. À quoi Vizetelly répond qu'aucune de ses traductions n'est une reproduction fidèle. Lors de la session du Parlement du 8 mai 1888, Samuel Smith accuse Vizetelly d'être l'instigateur de la diffusion de la littérature pernicieuse à Londres. Le 10 août 1888, Vizetelly est accusé d'outrage aux bonnes mœurs du fait d'avoir publié *Nana*, *Piping Hot!* et *The Soil*.

H. Vizetelly doit comparaître deux fois devant les tribunaux. Le 31 octobre 1888, âgé de 68 ans et en mauvaise santé, il se trouve à la Old Bailey, à Londres. Le procureur Asquith mentionne *Nana*, *Piping Hot!* et surtout *The Soil* comme exemples de traductions obscènes, selon la définition de la *Obscene Publications Act* (1857) et celle de la *Queen vs. Hicklin*. Pour sa part, Sir Edward Clarke lit quelques passages de *The Soil*, qui traitent de l'accouplement d'un bœuf et d'une vache, de viol, etc. Au neuvième passage, le jury refuse d'en entendre davantage. Vizetelly finit par plaider coupable. Il doit payer une amende de 100 livres sterling et est condamné avec sursis à une peine de douze mois d'emprisonnement. Les journaux prennent parti contre lui.

Victoire du conservatisme social

Pourtant le 2 novembre 1888, dans le journal « radical » *The Star*, deux articles prennent sa défense. Dans le premier, le journaliste demande à Vizetelly ce qu'il pense du jugement. Ce dernier répond qu'il ne sait pas exactement quels titres ont été interdits, du fait de rapports contradictoires. En réalité, le tribunal a surtout poursuivi

La Terre mais le jugement porte sur plusieurs titres. Il ajoute qu'il n'a pas réussi à trouver un « bon avocat » pour défendre sa cause. Trois avocats, également députés au Parlement, ont refusé de le défendre, de crainte d'offusquer les membres de leurs circonscriptions respectives. Le deuxième article, signé « a novelist », est un plaidoyer en faveur de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. L'auteur se demande si un écrivain moderne a le droit d'exposer les maux de sa société.

Ayant besoin d'argent, Vizetelly continue de vendre les livres qui ne sont pas cités dans le jugement. En janvier 1889, Vizetelly & Co. annonce la liste des traductions qui seront réimprimées avec des illustrations originales, après révision. Celle-ci répond à l'obligation d'une seconde expurgation.

Le 30 mai 1889, à la cour criminelle centrale de Londres, a lieu un second procès. L'accusation porte alors sur *The Rush for the Spoil*, *The Fortune of the Rougons*, *Fat and Thin*, *The Assommoir*, *Abbe Mouret's Transgression*, *His Excellency Eugene Rougon* et *How Jolly Life Is*. Les autres traductions incriminées lors du premier procès sont naturellement interdites. Cette fois-ci, H. Vizetelly est condamné à trois mois de réclusion. Sa faillite à la suite du deuxième procès est une victoire des agents sociaux conservateurs qui, face à l'alphabétisation générale, tentent de maintenir leur contrôle sur la production culturelle.

Henry Vizetelly meurt le 1^{er} janvier 1894. ☞

**Denise Merkle,
Université de Moncton**

Références sélectionnées

KOREY, Marie Elena et Richard LANDON, dirs. (2003). *Vizetelly & Compan (ies) : A Complex Tale of Victorian Publishing*, Toronto, Governing Council, University of Toronto.

MERKLE, Denise (1994). « Émile Zola devant la censure victorienne », *TTR* VII / 1, 77-91.

L'homme et la machine : le traducteur face au logiciel de traduction automatique

Par Anouk Jaccarini

Parfois craint, souvent décrié ou ridiculisé, le logiciel de traduction automatique semble être mal connu de ceux-là mêmes qui devraient s'y intéresser de près. En effet, face à un volume de traduction qui ne cesse d'augmenter alors que les délais sont toujours plus pressants, les traducteurs gagneraient probablement à se familiariser avec cet outil qui pourrait un jour (peut-être pas si lointain) se charger d'une première étape du processus de traduction, leur permettant ainsi de redevenir des spécialistes du sujet traité et de se concentrer sur la localisation d'un texte, la précision des termes employés ou l'élégance du style.

L'intérêt de ce type d'outils réside probablement dans l'économie de temps réalisée par le traducteur plutôt que dans l'exécution d'un produit fini. Il est donc intéressant d'évaluer les possibilités des logiciels de traduction automatique en tant qu'instruments destinés à aider les professionnels à faire leur travail plutôt qu'à les remplacer.

Si la traduction automatique de l'anglais vers le français fait régulièrement les manchettes, c'est surtout à cause des bizarreries souvent hilarantes — mais parfois embarrassantes — qu'elle produit. On peut s'amuser à proposer à un logiciel un extrait de texte. Voyez, par exemple, la traduction d'un extrait d'un article¹ qu'ont donné deux systèmes indépendants.

Extrait :

[This goes to show that the greatest fear among most people about getting older] — that they will be abandoned and shut away in an institution staffed by rough nurses who call them « dearie » — is hardly realistic.]

Première traduction :

— ce ils seront abandonnés et fermer loin dans un établissement fourni de personnel par les infirmières rugueuses qui les appellent « dearie »

Deuxième traduction :

— qu'ils seront abandonnés et enfermer dans une institution pourvue

en personnel par les infirmières grossières (brutes) qui les appellent « la ma petite chérie »

Accusées de grossièreté ou de brutalité, les pauvres infirmières — bien que sans doute brusques et dotées d'un caractère un peu « rugueux » — y perdent au change! Sans compter l'incapacité des deux logiciels de traduire correctement « dearie » ou de voir dans *shut away* autre chose qu'un infinitif...

La grande majorité des logiciels de traduction automatique actuels sont incapables de lever toutes les ambiguïtés (lexicales, grammaticales ou sémantiques) d'un texte — il faudrait pour cela qu'ils disposent, en plus de connaissances linguistiques, de la capacité d'interpréter ce texte et de connaissances factuelles sur le monde. Ils peuvent cependant produire de grandes quantités de textes très rapidement et garantir l'uniformité de la terminologie employée. Si on leur soumet des textes simples, rédigés selon des règles précises, composés de phrases courtes dont la syntaxe et le vocabulaire sont contrôlés², ils peuvent donner des traductions correctes, même si une révision est souvent nécessaire. L'un de ces outils de traduction, par exemple, traduit assez bien *Avoid contact with moving parts* par *Évitez le contact avec les pièces mobiles*. Mais ses limites sont vite atteintes, comme le montre l'exemple suivant :

Do not allow cord to touch hot surfaces or hang over the edge of table or counter.

qui donne en français :

Ne laissez pas la corde toucher les surfaces chaudes ou accrocher au-dessus du bord de la table ou du compteur.

Des règles de traduction

Tous les textes n'étant pas rédigés de façon contrôlée, les logiciels font souvent des erreurs. Comment fonc-

tionnent-ils? Presque tous les systèmes commerciaux réalisés à ce jour sont basés sur des règles de traduction rédigées par des spécialistes. Ces règles linguistiques forment le « moteur de traduction », qui analyse le texte à traduire et applique des règles de transformation et de désambiguïsation avant de générer une traduction. Les systèmes comprennent aussi des dictionnaires (dont chaque entrée — mot ou expression — peut être accompagnée non seulement d'une définition, mais aussi d'information linguistique sur sa morphologie ou son emploi). Ils sont également dotés d'une interface (qui permet, dans les systèmes les plus évolués, de modifier le dictionnaire, de voir le texte et sa traduction en parallèle, de prendre connaissance des solutions proposées par le logiciel en cas d'ambiguïté, d'utiliser des outils de révision). Ces systèmes intègrent des connaissances approfondies en linguistique; ils produisent les meilleurs résultats lorsque les deux langues utilisées sont bien connues et que le texte à traduire n'est pas spécialisé. Toutefois, ils sont coûteux à construire et à mettre à jour; de plus, les interactions parfois imprévisibles entre les nombreuses règles programmées entraînent des erreurs. Enfin, l'adaptation de tels systèmes à un nouveau domaine ou à une nouvelle combinaison linguistique nécessite des ressources importantes; il faut programmer de nouvelles règles, intégrer de nouveaux dictionnaires, faire appel à une nouvelle équipe de spécialistes.

C'est cette complexité qui a amené certaines équipes de recherche à baser leurs travaux sur un principe différent, selon lequel des méthodes statistiques permettent au système d'apprendre des règles à partir d'exemples (on parle alors d'apprentissage machine). Plus on lui fournit d'exemples, plus le logiciel raffine ses traductions. Il faut donc alimenter le système avec une très grande quantité de textes bilingues, à partir desquels il établit des

correspondances entre les mots, les expressions, les structures des deux langues. On peut adapter assez facilement ce type de système à un nouveau domaine ou à une nouvelle combinaison linguistique, à condition bien sûr de disposer d'un corpus bilingue suffisamment volumineux. Cette approche pourrait s'avérer prometteuse, puisque ses principaux aspects techniques ont trait à la capacité de stockage et à la vitesse de traitement, qui sont de plus en plus accessibles et de moins en moins coûteux, et que les résultats obtenus semblent satisfaisants³.

Lorsqu'on rit de bon cœur en constatant les résultats que peuvent produire les logiciels de traduction automatique, c'est qu'on établit une comparaison implicite avec le travail d'un professionnel. Mais si on observe ces outils d'un autre œil et qu'on les considère soit comme des outils d'aide au traducteur, qui font à sa place un travail parfois fastidieux et lui laissent le loisir de se concentrer sur les éléments — style, précision, localisation — nécessitant une intervention humaine, soit comme des moyens de communication qui permettent au lecteur de prendre connaissance d'un texte rédigé dans une langue inconnue, force est de constater les progrès accomplis et d'admettre la nécessité d'observer d'un peu plus près leur évolution. Mais cela ne nous empêche pas de nous interroger sur le sentiment de dévalorisation d'un traducteur qui serait uniquement affecté à la révision de textes produits par une machine, si un jour on devait en arriver là... ☹

1. Tiré de McLAREN, Leah. « Life begins at 80? No, but it's not the end, either », *Globe and Mail*, le 22 avril 2006, p. F1

2. C'est le cas dans le système TAUM-MÉTÉO, qui traduit de l'anglais au français, et vice-versa, les bulletins météorologiques d'Environnement Canada.

3. Pour plus de détails sur l'un de ces projets de recherche, PORTAGE, on peut consulter la page suivante : http://iit-iti.nrc-cnrc.gc.ca/projects-projects/portage-tech_f.html

À McGill : un certificat de premier cycle en traduction espagnole

Si la combinaison de langues de traduction anglais-français prédomine au Québec, pour des raisons culturelles autant qu'administratives, elle ne reflète pas, tant s'en faut, toute la réalité des besoins linguistiques de notre pays ou de notre continent. Cette année d'ailleurs, l'Association canadienne de traductologie a choisi pour thème de son congrès « Traduire les Amériques » et l'appel de communications pour ce rassemblement annuel de chercheurs commence par ces termes : « *Il est clair que ce sont des Amériques, diverses et multiples, et non plus l'Amérique, seule et indifférenciée, qui constituent à proprement parler de nos jours le continent américain, avec quatre langues majoritaires imposées par la colonisation européenne et des dizaines d'autres qui survivent.*¹ »

Parmi les langues « partielles » de celles de Shakespeare et de Molière, l'espagnol fait figure d'incontournable. D'ailleurs, l'Université McGill propose depuis plusieurs années déjà d'opter pour l'espagnol au moment de s'inscrire au diplôme de deuxième cycle en traduction, un des diplômes acceptés par l'OTTIAQ pour le permis de traducteur agréé (lorsqu'il est combiné avec le certificat de premier cycle en traduction). Mais, comme le souligne James Archibald, directeur de l'unité de traduction de l'Université McGill, rares sont les étudiants canadiens possédant à la fois un diplôme de premier cycle en traduction et une maîtrise suffisante de l'espagnol. Un fort pourcentage des étudiants inscrits au diplôme de deuxième cycle, option espagnol, est constitué d'étudiants étrangers ou de Canadiens ayant vécu à l'étranger. En revanche, nombreux sont les étudiants détenant une première formation dans un domaine autre que la traduction et maîtrisant l'espagnol aussi bien

que l'anglais ou le français. Le besoin était donc clair : il fallait que ces apprentis traducteurs professionnels puissent acquérir une formation de premier cycle spécialisée en traduction espagnole. C'est désormais possible.

Le certificat de premier cycle en traduction s'enrichit en effet de trois nouvelles filières, à partir de septembre 2006 : espagnol-anglais, espagnol-français et anglais/français – espagnol. L'ensemble du programme comporte 30 crédits et peut être suivi à temps plein (environ un an) ou à temps partiel sur un maximum de quatre ans. Les cours se répartissent comme suit : 21 crédits de tronc commun, composés de cours de terminologie, de théorie et de pratique de la traduction, ainsi que de stylistique, et 9 crédits de cours à option². Notons que la possibilité de choisir une spécialité n'est pas offerte au premier cycle, les étudiants pouvant se spécialiser au deuxième cycle, dans le domaine informatique ou celui de la santé, par exemple.

Au moment où nous mettons sous presse, la date limite des inscriptions pour l'automne est passée, mais les inscriptions pour l'hiver ont lieu jusqu'au 1^{er} octobre. Gageons que le nombre d'étudiants inscrits à l'automne ne décevra pas les concepteurs du programme, car la première séance d'information, organisée le 8 mai dernier, a connu une affluence record et fait, littéralement, salle comble.

Parmi les débouchés qui s'offrent aux traducteurs professionnels détenteurs du certificat de premier cycle et du diplôme de deuxième cycle, option espagnol, figurent bien entendu les commandes du gouvernement. Par exemple, comme le mentionne ici encore James Archibald, dans la section « langues étrangères » du Bureau de la traduction, l'espagnol

représente la plus grande part. Mais les besoins commerciaux, eux aussi, annoncent un accroissement de la demande pour la traduction espagnole, puisque de plus en plus d'entreprises québécoises et canadiennes décrochent des marchés en Amérique latine, en particulier depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994³.

Jeter des ponts entre les cultures

La démarche de l'Université McGill n'est pas seulement utile et bienvenue, elle est aussi professionnalisante, donc visionnaire. Car le marché de la traduction espagnole doit être alimenté non seulement en traducteurs, mais en traducteurs professionnels (le traducteur professionnel s'opposant par définition et par tradition au « bilingue de service »). Or, la mise en place d'un diplôme de premier cycle qui facilite l'accès au diplôme de deuxième cycle et, partant, à l'admissibilité au titre de traducteur agréé, contribue à former des traducteurs spécialisés tout autant que polyvalents, avertis mais ouverts d'esprit, aux horizons multiples. Ce que j'appellerais d'« honnêtes traducteurs », honnêtes hommes (ou femmes) au sens de l'idéal français du XVII^e siècle, c'est-à-dire sachant « accueillir différentes coutumes et modes de pensée⁴ ». En effet, les étudiants inscrits à des diplômes professionnels de deuxième cycle en traduction proviennent d'horizons divers, souvent très éloignés de la traduction. Leur double, voire triple formation, ainsi que, bien souvent, l'expérience professionnelle qu'ils ont déjà acquise, leur donnent le recul nécessaire pour jeter des ponts entre les cultures, les langues,

les disciplines. Le bagage cognitif dont sont déjà riches les futurs traducteurs professionnels contient en germe la personnalité de leurs traductions. Et c'est ce dont le marché de la traduction a besoin : une relève à la fois professionnelle et autonome, créative, capable de fournir d'« honnêtes traductions ».

Au sens de Montaigne, bien sûr. 

1. Association canadienne de traductologie / Canadian Association for Translation Studies, www.uottawa.ca/associations/act-cats/Fra/congres/appel.htm
2. Pour plus de détails sur le contenu du programme, veuillez visiter le site Web de l'Université McGill à l'adresse suivante : www.mcgill.ca/conted-translation/english-french
3. Voir par exemple le communiqué de presse publié par BMO le 3 mars 1998 à l'adresse www.bmo.com/French/expna-f.htm.
4. Michel de Montaigne, *Les Essais*.



Nos clients :



Nos services :

- Alignement, validation et conversion en format mémoire de traduction (MT)
- Conseil et soutien technique
- Création de bitextes
- Dépouillement et création de fiches terminologiques
- Formation de base et avancée
- Hébergement
- Installation (éditions Entreprise)
- Saisie et conversion de données terminologiques

Nos produits :

- LogiTermWebPlus, édition Entreprise (Unicode) - **NOUVELLE VERSION 3.1**
 - LogiTermWeb, module d'extension aux éditions Entreprise pour diffuser vos données en mode lecture seulement
 - LogiTermAutoAlign, module d'extension aux éditions Entreprise pour la création automatique de bitextes
 - LogiTerm, éditions Professionnelle et Entreprise (alphabet Latin) - **NOUVELLE VERSION 3.1**
- TransSearch**, un concordancier sur le Web - **NOUVEAU CORPUS ESPAGNOL-ANGLAIS**



Terminotix Inc.

240, rue Bank
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2P 1X4

+1 613 233 8465

termino@terminotix.com
www.terminotix.com

